

**Aujourd'hui**



# Le « père » évincé du Biodôme et son équipe continuent de défier la Ville

LILIANE LACROIX

**A** lors que les dirigeants de la Ville de Montréal annonçaient officiellement la nomination d'un nouveau directeur général et d'un président du conseil d'administration pour le Biodôme, son concepteur Pierre Bourque, entouré de l'équipe qui l'a aidé à mettre le bébé au monde, demandait à nouveau aux élus de réfléchir et de revenir sur leur décision.

Le Biodôme sera donc chapeauté par une société paramunicipale, contrairement aux souhaits de M. Bourque qui s'est

opposé à cette idée depuis le début. Le « père du Biodôme » n'a toutefois pas voulu préciser quelle attitude il compte adopter si la Ville, comme il est à peu près certain, refuse de faire marche arrière. « À chaque jour suffit sa peine », a-t-il déclaré laconiquement.

Acceptera-t-il un poste au sein du comité exécutif et du conseil d'administration du Biodôme, comme le lui demande instamment le nouveau président du conseil d'administration, M. Jean-Paul Gourdeau, qui dirige le groupe SNC depuis 1989? Ou bien, persuadé de l'appui populaire et de celui du milieu scientifique comme de ce-

lui de ses employés, préférera-t-il se lancer officiellement dans une guerre ouverte avec les autorités municipales?

Sous le couvert de l'anonymat, un dirigeant du Biodôme n'écarterait pas en effet la possibilité d'une démission en bloc de tous ceux qui ont « fait » le Biodôme.

S'il avoue son « admiration » pour M. Bourque et tout ce qu'il a fait pour les Montréalais, M. Richard Brunelle, membre du Comité exécutif de la Ville, souligne pour sa part que ça n'est pas aux fonctionnaires, mais aux élus, de diriger la Ville comme ils l'entendent.

M. Bourque, qui avoue volontiers « qu'il est rare qu'un fonctionnaire se mette ainsi la tête sur le billot », conserve évidemment son titre de directeur des équipements scientifiques de la Ville de Montréal et par conséquent la main haute sur le Jardin botanique.

Une chose est claire: M. Bourque et avec lui toute son équipe craignent pour l'avenir du Biodôme, pour sa mission de recherche et de vulgarisation scientifique. Pour eux, il est improbable que les dirigeants de la société paramunicipale de-

VOIR BIODÔME EN A 2

**A3 ÉPOUVANTAILS**

Pour décourager les chevreuils, Louis Carrier, qui cultive un potager près de Boucherville, a ceint celui-ci de quatre épouvantails.

**B1 TAUX D'ESCOMPTE**

Emboitant le pas à la Banque centrale, la Banque de Montréal réduit son taux préférentiel d'un quart de point, le fixant à 6,75 p. cent.

**FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL**

**C2 GONZALO RUBALCABA**

L'intervention d'Alcan, commanditaire du Festival de jazz, évite l'annulation du concert montréalais du pianiste cubain Gonzalo Rubalcaba.

## Un rentier désespéré sème l'émoi dans son village

BRUNO BISSON

SAINTE-LIN

**A** près avoir tenté d'abattre sa femme, incendié sa propre maison et tenu les policiers en haleine durant une dizaine d'heures, un forcené s'est tiré une balle dans la tête, hier soir, dans la résidence d'un de ses voisins, dans la paroisse de Saint-Lin, dans les Basses-Laurentides.

Les agents du groupe tactique de la Sûreté du Québec, qui avaient passé une partie de la journée à négocier avec Ovila Matthieu, un rentier de 48 ans, ont fait la macabre découverte vers 20 h 30, une heure après avoir perdu le contact avec lui. A ses côtés, ils ont retrouvé la carabine de calibre 22 avec laquelle il s'est enlevé la vie, après avoir d'abord tenté de tuer son ex-femme.

Ovila Matthieu ne pouvait supporter de vivre sans sa fille de deux ans qu'il n'avait pas revue depuis un peu moins d'un mois. Vers 8 h hier matin, il a tenté d'intercepter sa jeune femme Jackie, 31 ans, alors que celle-ci se rendait, accompagnée de son frère, au Palais de justice de Saint-Jérôme. Un jugement concernant la garde de leur fille devait être rendu au même moment.

Matthieu a attendu le passage de la voiture de sa compagne caché dans un champ de la 34e Avenue, à Terrebonne. Il a tiré à trois reprises en direction de la voiture qui passait devant lui. Immédiatement après, il a pris la voiture de sa compagne en chasse, à bord de sa camionnette, et a tenté de la sortir de la route en la frappant violemment à l'arrière.

La jeune femme a tout de même pu garder la maîtrise de son automobile et s'est dirigée vers le poste de police municipale, au moment même où, alertés par des témoins, les policiers déclenchaient un dispositif de recherche pour retrouver le suspect.

Une heure plus tard, des agents de la Sûreté du Québec lançaient un appel, affirmant qu'ils avaient retracé le véhicule de Matthieu dans l'entrée de la maison familiale, qui brûlait déjà.

Au même moment, des pompiers de Ville des Laurentides, qui se rendaient sur les lieux pour éteindre le feu, étaient accueillis par des détonations d'arme à feu. Dans les minutes qui suivirent, des enquêteurs de la police de Terrebonne arrivaient sur les lieux à leur tour. Un échange de coups de feu a suivi.

Matthieu aurait alors été blessé à une jambe par un projectile tiré par un agent de police. Le suspect s'est alors réfugié dans la maison d'un voisin. À partir de 10 h 30, la SQ déployait son dispositif d'alerte autour de la maison et le long siège commençait.

Hier matin, Mme Denise Vachon, agent d'immeubles, se rendait à Saint-Lin lorsqu'elle a aperçu la fumée provenant de l'incendie de la maison qu'elle tentait de vendre depuis quelques semaines.

« J'ai pensé tout de suite que ça venait de chez lui », a-t-elle raconté. « Depuis un bout de temps, j'étais certaine, chaque fois que je venais lui rendre visite, que je le trouverais étendu au milieu du salon, avec une balle dans la tête. »

Depuis plusieurs semaines, en effet, ont raconté des voisins rencontrés par *La Presse*, Ovila Matthieu manifestait de graves signes de dépression. Mercredi soir, un de ses amis et voisins l'avait

**Sommaire**

- Annonces classées**  
Immo..... B9 à B11, C8, C9  
marchandises..... C9, C10  
emplois..... C10  
automobiles..... C10 à C12  
propositions d'affaires..... B7
- Arts et spectacles**  
informations..... C1 à C7  
ciné-horaires..... C6, C7  
télé-horaires..... C7
- Bandes dessinées..... C9**  
Bridge..... C10  
Décès..... C12  
Économie..... B1, B4 à B8  
Éditorial..... B2  
Êtes-vous observateur? ... B9  
Feuilleton..... B11  
Horoscope..... B10  
Le monde..... B3  
Loteries — résultats..... A4  
Mots croisés..... C8  
« Mot mystère »..... C9
- Sports**  
Ronald King..... page 5



**LA REINE DEMANDE AUX PREMIERS MINISTRES DE PENSER D'ABORD A L'INTERET NATIONAL**

CLYDE!... T'ENTENDS?

## L'aide humanitaire arrive, la guerre continue



Le major général Lewis Mackenzie accueille à Sarajevo le lieutenant colonel Michael Jones, commandant du convoi de cent véhicules transportant des troupes canadiennes de l'ONU qui est arrivé hier matin à l'aéroport de la capitale bosniaque. Quelque 200 véhicules additionnels étaient attendus à Sarajevo dans la soirée.

## La tâche des Casques bleus canadiens est d'assainir le « sniper alley »

CHRISTIAN MILLET  
France-Presse

SARAJEVO

**L**e pont aérien humanitaire mis en place à Sarajevo pourra opérer à plein régime à compter de demain alors que les forces serbes sécessionnistes continuent d'occuper 60 p. cent du territoire de la république de Bosnie-Herzégovine. Elles sont toujours massées autour de Sarajevo avec une artillerie dont l'embryon d'armée bosniaque ne peut espérer venir à bout sans appui extérieur (voir autre texte en page B3).

Les Casques bleus canadiens déployés à l'aéroport de Sarajevo seront pour leur part remplacés prochainement. Le secrétaire général des Nations unies, Boutros-Ghali, a en effet déclaré hier que 1500 soldats français, égyptiens et ukrainiens seront envoyés à l'aéroport de Sarajevo pour remplacer les soldats canadiens déployés sur place dans le cadre de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU). Les Canadiens retourneront en Croatie à une date qui n'a pas encore été précisée.

En attendant, l'une des premières tâches des 1000 Canadiens va être de rendre sûre

la route conduisant de Sarajevo au centre-ville.

Cette route, véritable couloir de la mort, est la cible des artilleurs serbes postés sur les collines et des tireurs embusqués dans les immeubles et les entrepôts désaffectés, qui tirent sur tout ce qui passe. D'où le surnom que lui ont donné les Casques bleus: « sniper alley », l'allée des tireurs embusqués.

Longue d'environ huit km, formée tantôt de trois voies tantôt de portions à chaussées

VOIR CASQUES EN A 2

## La police de Laval épure ses rangs

SUZANNE COLPRON

**L**e directeur de la police de Laval, Jean Marc-Aurèle, fait le ménage. Récemment, son service a mené des enquêtes internes sur deux policiers et un civil.

Résultat: le civil a été suspendu sans salaire pour une durée indéterminée; un policier a dû répondre en cour à des accusations de fraude et de vols; et un autre, cité devant le comité disciplinaire, a préféré donner sa démission.

« Ça fait plusieurs que je mets dehors », a déclaré en entrevue hier à *La Presse* le chef de la police de Laval, en poste depuis seulement quatre ans.

Combien exactement? « Je ne pourrais pas le dire, mais c'est pas loin d'une dizaine. »

Les trois enquêtes menées au cours des derniers mois ne sont pas liées. Il s'agit plutôt de

trois affaires distinctes les unes des autres.

Dans le premier cas, l'employé civil occupait le poste de contrôleur des ressources matérielles du service de police de Laval. Il a été suspendu sans solde il y a environ deux semaines. La police le soupçonne d'avoir utilisé frauduleusement des cartes de crédit du service. Des accusations pourraient être déposées contre lui sous peu.

Dans le deuxième cas, c'est chose faite. Bernard Mondoux a été inculpé le 19 juin dernier. Il a comparu sous six chefs d'accusation de vol et de fraude. Ce policier occupait le poste d'enquêteur à la section des délits de fuite. Selon la police, il aurait incliné dans son compte de dépenses des factures non autorisées.

Âgé de 39 ans, M. Mondoux

VOIR LAVAL EN A 2

## Ottawa épargne la morue du Golfe

Presse Canadienne  
SAINT-JEAN, T.-N.

**L**e gouvernement fédéral a imposé hier un moratoire sur la pêche à la morue le long du littoral occidental de Terre-Neuve jusqu'au printemps 1994.

La suspension n'affecte pas la pêche à la morue dans le golfe Saint-Laurent et sur la côte méridionale de l'île.

D'autre part, le Canada demandera à l'Espagne de prolonger son moratoire sur la pêche à la morue au large de Terre-Neuve pour faciliter le rétablissement des réserves décimées.

Le ministre des Affaires extérieures, Barbara McDougall, a entre-temps hier son homologue espagnol Javier Solana au sujet des mesures qu'elle a qualifiées de « draconiennes » que le ministre des Pêches a annoncées plus tard à Saint-Jean.

Dans un discours télévisé, le ministre des Pêches, John Crosbie, a par contre annoncé que des chèques de 225 \$ seront expédiés

chaque semaine aux quelque 19 000 pêcheurs côtiers, chalutiers et ouvriers licenciés des conserveries de poisson, pour qu'ils deviennent admissibles à l'assurance-chômage.

« Le gouvernement du Canada, a déclaré M. Crosbie, reconnaît son obligation morale de traiter avec équité les pêcheurs et ouvriers de conserveries qui, sans que cela soit de leur faute, font face à deux ans sans revenus de la pêche à la morue du Nord. »

Pendant qu'il prononçait ces paroles, M. Crosbie a été la cible de syndicats en colère, qui ont essayé de forcer la porte de la salle d'hôtel où il se trouvait.

« Hitler n'aurait pas fait cela », a lancé l'un d'entre eux, en bousculant un adjoint du ministre et en frappant la porte de son pied. Le groupe s'est finalement retiré, à la demande du président du syndicat des pêcheurs côtiers, Cabot Martin.

À l'intérieur, M. Crosbie n'a manifesté aucun signe d'émotion.

VOIR MORUE EN A 2

## Paul Desmarais est appelé au Conseil privé

Presse Canadienne  
OTTAWA

La reine Elizabeth a accepté à son Conseil privé, mercredi, 22 autres Canadiens. Elle a de plus accordé le titre de «très honorable» à sept anciens hommes politiques.

«C'est le plus grand honneur qui peut être attribué au Canada», a fait remarquer Mark Entwistle, porte-parole du premier ministre Brian Mulroney, en parlant du Conseil privé.

C'est la première fois que des Canadiens qui n'ont jamais fait de politique sont appelés au Conseil privé. Il est extrêmement rare, d'un autre côté, que le titre de «très honorable» soit décerné à vie à des personnes autres qu'un ancien premier ministre, ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada ou ancien gouverneur général.

La dernière fois que cela s'est produit, c'est au cours des années 1950. Un ancien ministre libéral de l'Industrie est devenu le très honorable C. D. Howe après avoir dirigé l'industrialisation du temps de guerre.

Les sept nouveaux «très honorables» sont Paul Martin, père, Jack Pickersgill, Ellen Fairclough, Alvin Hamilton, Martial Asselin, Jean-Luc Pepin et Robert Stanfield.

Les 22 nouveaux membres du Conseil privé sont Marcel Prud'homme, William Scott, Lorne Nystrom, Bruce Hutchison, Gerhard Herzberg, W. O. Mitchell, Arthur Tremblay, Alex Colville, Maurice «Rocket» Richard, Pauline Jewett, Paul Desmarais, John Polanyi, Maurice Strong, Antonine Maillet, Charles Bronfman, Rita Joe, James Borque, Richard Cashin, Paul Tellier, Patricia Rogers, David Peterson et Conrad Black.

## En bref

### FEMME EGORGÉE

Une femme de 37 ans a été retrouvée éborgnée dans son lit, hier matin, à Notre-Dame-de-la-Merci, près de Saint-Donat, dans les Laurentides. Selon des informations non confirmées, la Sûreté du Québec recherchait activement le compagnon de la victime, hier soir. Il s'agirait d'un dénommé Claude Langlais, 56 ans, qui a été condamné pour meurtre en 1979 et avait fait partie du groupe des 12 détenus qui avaient participé à une émeute meurtrière, à la prison d'Archambault, en 1982. La femme, dont l'identité n'a pas été dévoilée par la police, gisait ensanglantée dans son lit, un couteau encore planté dans la gorge. Comme il n'y avait pas de traces de bagarre dans la chambre à coucher, les enquêteurs ont pensé qu'elle a pu être tuée durant son sommeil.

### SAISIE D'HEROÏNE

Quatre individus d'origine asiatique et un Canadien ont été arrêtés mardi en possession de 500 grammes d'heroïne, évaluée à près de deux millions de dollars. Les cinq prévenus, dont deux sont originaires de la Chine et deux du Cambodge, ont été arrêtés par des policiers de la CUM et de la GRC au moment où ils s'approprièrent à vendre la poudre blanche. Ils ont été inculpés hier au Palais de justice de Montréal.

### ARRÊTÉ POUR FRAUDE

Un résident de Longueuil, Roger Lacaire, 65 ans, fait face à des accusations de fraudes totalisant des dizaines de milliers de dollars. Selon la Sûreté du Québec, le présumé escroc aurait soutiré des sommes importantes à des gens en leur offrant, par le biais du téléphone, la possibilité de faire beaucoup d'argent. Il leur demandait d'abord un investissement de 1500 \$ à 2000 \$ qui devait servir à payer des changements de contreplaqué devant être écoulés au Nouveau-Brunswick et aux Îles-de-la-Madeleine. Par la suite, les «investisseurs» n'entendaient plus parler de leur mise. Plusieurs personnes auraient été victimes du manège de Lacaire, qui aurait fonctionné depuis juillet 1991.

### DEUXIÈME VÉRIFICATION À LA CS LE ROYER

Le ministre de l'Éducation Michel Pagé a annoncé hier qu'il poursuivra son enquête au sujet d'un possible conflit d'intérêts du

président de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer, Vincenzo Arciresi. Le ministre Pagé a institué une enquête le mois dernier, à la suite d'allégations selon lesquelles M. Arciresi, également secrétaire-trésorier de la compagnie Construction Angem, aurait fait en sorte que la CS Le Royer abandonne plus ou moins une poursuite entamée contre Construction Angem, une entreprise qui avait obtenu en 1981 un contrat de 215 000 \$ pour la rénovation d'une patinoire de l'aréna Rousin, à Pointe-aux-Trembles.

### TERRAINS ANGUS À ANALYSER

Le ministère de l'Environnement du Québec vient de signifier à la Société des terrains Angus (SOTAN) qu'elle doit analyser la concentration de contaminants dans ses terrains, dans l'est de Montréal. Deux terrains vacants, situés à l'est du boulevard Saint-Michel, entre les rues Rachel et Saint-Joseph, contiennent de fortes concentrations d'huiles, de graisses minérales, de plomb, de cuivre et de zinc. Le Département de santé communautaire (DSC) de Maisonneuve-Rosemont a déjà recommandé à la SOTAN de caractériser ses terrains. «Le ministère de l'Environnement appuie cette démarche, indique un communiqué. Advenant un refus de la SOTAN de présenter un échéancier visant la réalisation des mesures requises d'ici le 13 juillet, le ministère procédera lui-même à l'exécution des travaux et présentera la facture à la SOTAN.» La SOTAN relève de la Ville de Montréal. La contamination de ses terrains a été révélée dans *La Presse* il y a quelques semaines.

### BÉROU CONdamnÉE

La compagnie Construction Bérou, de Longueuil, connue aussi comme Bérou Transvick, s'est reconnue coupable hier en Cour du Québec d'avoir exploité sans permis un poste de transbordement de déchets, à Saint-Hubert, le 6 mars 1991. La compagnie, représentée par Me Mario Saint-Pierre, a admis sa culpabilité devant le juge Denis Bouchard, à Longueuil, qui lui a infligé une amende de 1500 \$ en lui accordant un délai de 30 jours pour l'acquiescer. L'accusation portée contre Bérou par le ministère de l'Environnement du Québec et son représentant, Me Charles Charbonneau, était d'avoir exploité une partie de système de gestion de déchets sans détenir le permis approprié.

## SUITE DE LA UNE



## Un forcené menace de se suicider devant des policiers

Un individu a donné la frousse aux policiers de Joliette, hier soir. Après s'être introduit au poste de police, armé d'une carabine de calibre 22, il a menacé de s'enlever la vie sous les yeux horrifiés de plusieurs agents.

Le désespéré, dont l'identité n'a pas été révélée, est entré vers 19h30 dans le poste de police, par le garage de l'édifice, manifestement en état d'ébriété avancée. Il s'est alors présenté devant la salle des télécommunications, sa carabine à bout de bras.

Des policiers se sont — plutôt rapidement — rendus sur les lieux et des négociations ont été entreprises avec le forcené. Il disait en voulant à la police qui «ne fait pas son travail». Durant la conversation, l'homme n'a cessé de tenir le bout de son arme contre sa gorge.

Puis, à 20h30, l'homme s'est finalement rendu aux policiers. Il comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Joliette pour y répondre d'accusations de possession d'arme à feu et d'avoir troublé la paix.

## RENTIER

Un rentier désespéré sème l'émotion dans son village

entendu dire, une autre fois, qu'il allait se suicider.

À 14h hier, alors que les policiers cernaient tout le quartier et tentaient encore d'établir un contact téléphonique, ce même ami de Matthieu recevait un appel du désespéré. «Il a dit à ma femme qu'il ne pouvait pas sortir de sa maison, puis il a dit qu'il ne savait pas où il était», a raconté l'ami de Matthieu, qui a préféré ne pas s'identifier. L'homme a ensuite ajouté que Matthieu admettait lui-même qu'il était «tout écarté».

Pour sa part, Mme Vachon, qui connaît Matthieu depuis 20 ans, éprouvait un peu la même chose. Accompagnée de quelques voisins, elle a passé le plus clair de la longue journée d'hier du côté du périmètre où il y avait le moins de curieux.

«Il avait l'air de bien supporter la séparation, racontait Mme Vachon, hier. Mais quand sa femme a cessé de lui amener sa fille, le matin, comme elle le faisait tous les jours, il y a environ un mois, il n'a pas arrêté de descendre. À la fin, je l'appelai, le soir, juste pour être sûre qu'il était encore en vie.»

Un porte-parole de la SQ a confirmé, hier, que des policiers s'étaient déjà rendus chez lui, pour une affaire de violence familiale.

L'enquête a été confiée à la Communauté urbaine de Montréal (CUM) qui devra déterminer avec exactitude de quelle façon Matthieu a trouvé la mort et de quel corps de police — Terrebonne ou la SQ — est venu le projectile qui a blessé le forcené.

## BIODÔME

Le père évincé du Biodôme et son équipe continuent de défier la Ville

montrent le même zèle quasi-missionnaire, la même passion qu'eux sans compter leur expertise.

Ce qu'ils auraient voulu: c'est réunir le Jardin botanique, l'Insectarium, le Biodôme et le Planétarium sous un même chapeau municipal. En février, la Ville offrait à M. Bourque de prendre la direction de cette structure mais tenait à la création d'une société paramunicipale qui les réunirait. M. Bourque a refusé. Pour toutes sortes de raisons: parce qu'il ne voulait pas que ces installations échappent au contrôle des élus et

donc, aux pressions populaires, parce que tout fonctionnait déjà au mieux dans le giron municipal, parce qu'il voulait, finalement que le Jardin botanique demeure vraiment «montréalais».

Devant les pressions populaires, les élus ont cédé... à moitié. Ils ont retiré le Jardin botanique et l'Insectarium qui est indisponible mais ils ont conservé l'option paramunicipale pour les deux autres.

M. Bourque et ses employés n'auraient pas pu imaginer, de leur point de vue, pire solution: «On ne croyait jamais qu'ils reviendraient avec cela. La société paramunicipale chapeautant les quatre, c'était inacceptable, mais ça, c'est encore pire. Leur seul intérêt, ça sera probablement la vocation touristique du Biodôme et des lors, ce sera le début de la fin», déclare Jean-Pierre Doyon, chef des opérations au Biodôme.

M. Pierre Lacombe, directeur du Planétarium, abondait dans le même sens: «Le Biodôme est le résultat d'un travail collectif qui a réuni astronomes, botanistes, etc. C'est le prolongement des institutions scientifiques de Montréal. On ne peut les dissocier.»

«Avez-vous l'impression d'être les seuls à posséder les connaissances et le souci du développement scientifique nécessaires au Biodôme?» demandait un journaliste à M. Doyon.

«Sûrement pas, loin de là, mais à la Ville, oui!»

«Les six premiers mois sont cruciaux, lance M. Bourque. Ce qu'on demande à la Ville, c'est de nous écouter et de réfléchir. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.» Il a précisé qu'il ne voulait toutefois pas le titre de directeur du Biodôme qui aurait sans doute «son propre directeur comme l'Insectarium».

En conférence de presse quelques heures plus tôt, M. Richard Brunelle, M. Gourdeau ainsi que le nouveau directeur général du Biodôme, M. Gilles Desaulniers, qui occupait jusque-là un poste similaire au Service des parcs d'Environnement Canada pour le Québec, chantaient les louanges de M. Bourque et tentaient de décrire leurs divergences comme mineures: «Il n'y a qu'un point sur lequel nous ne nous accordons pas. C'est la création de la société paramunicipale. Cet élément de divergence ne doit pas faire oublier l'extraordinaire complexité qui a toujours existé entre l'administration et M. Bourque. Sur le reste, sur la mission du Biodôme, sur son orientation, sur son avenir, on est parfaitement d'accord. Et on veut que M. Bourque soit là pour s'assurer

que son rejeton grandit bien comme il l'a voulu.»

M. Brunelle a nié farouchement la rumeur voulant que M. Bourque soit écarté pour des raisons politiques ou à cause d'un conflit avec le secrétaire général de la Ville, M. Lefrançois.

Malgré le climat actuel, les trois hommes se disent confiants que M. Bourque collaborera éventuellement avec eux: «Quand on met au monde un enfant, je ne vois pas pourquoi on ne contribuerait pas à sa croissance», a déclaré M. Desaulniers.

M. Gourdeau, qui n'a accepté la présidence qu'à condition que M. Bourque soit impliqué dans la direction du Biodôme, avouait toutefois: «Quand quelqu'un a été échaudé, c'est la perception qu'a M. Bourque, il faut parfois y mettre du temps...»

Autour de M. Bourque, on ne lâche toutefois pas prise et il semble pouvoir compter sur une solidarité à toute épreuve. Une solidarité qui ira jusqu'ou, on ne sait pas encore...

M. Frédéric Back, l'homme qui «a planté des arbres» sur grand écran et qui faisait partie du comité des sages qui s'est penché sur le problème était visiblement furieux de la décision municipale: «M. Drapeau construisait peut-être des éléphants blancs, a-t-il lancé, mais M. Doré, lui, leur enlève leur «conducteur». Il est inconcevable que des gens qui ne sont pas guidés par la passion soit à la tête de ceci.»

## CASQUES

La tâche des Casques bleus canadiens est d'assainir le «sniper alley»

séparées, elle s'étire dans une vallée encaissée.

Ceux qui doivent l'emprunter sont soumis à une cruelle alternative: soit conduire normalement et servir de cibles aux «snipers» en mal de «carton», soit rouler à tombeau ouvert, dans des voitures qu'il est désormais impossible d'entretenir, et risquer l'accident. Non seulement les carrefours sont traversés sans ralentir, à grand renfort de coups de klaxon autoritaires, mais tout le monde passe d'une chaussée sur l'autre, dans de longs crissements de pneus, en prenant la voie à contresens et en se gardant bien de rester derrière un véhicule moins rapide.

Quant aux piétons qui doivent traverser cet axe où les routes perpendiculaires, ils n'ont d'autre ressource que se lancer dans des sprints suicidaires entre deux bolides.

Les carcasses de voitures et de

bus victimes soit d'une rafale soit d'un autre véhicule montrent que c'est le hasard qui choisit entre la balle et l'accident: ici, la tôle est criblée d'impacts; là, elle est complètement enfoncée.

Comme on lui demandait comment les Casques bleus allaient s'y prendre pour assurer la sécurité de cet axe, M. Eckhard s'est contenté de répondre que le général canadien Lewis Mackenzie avait un «plan militaire» pour «s'occuper des tirs de snipers». Il n'a pas précisé non plus si les Casques bleus allaient assurer la sécurité de l'aéroport jusqu'au centre-ville ou seulement jusqu'au quartier général de la FORPRO-NU situé à peu près à mi-chemin.

Quoi qu'il en soit, même lorsque les journées sont «calmes», c'est-à-dire lorsque les tirs d'artillerie ne sont que sporadiques et les escarmouches très espacées, le centre de Sarajevo n'est pas un havre: les habitants ont pris l'habitude de traverser les carrefours en courant, de ne jamais rester dans un endroit dégagé et de couper les virages au plus serré en roulant à gauche si nécessaire pour ne pas rester dans l'axe d'une batterie cachée dans les collines. □

## LAVAL

La police de Laval épure ses rangs

a pris une retraite anticipée le 1er juin.

Le troisième et dernier cas concerne un officier de direction. Cité devant le comité de discipline pour une affaire de cheque encaissé par erreur, il a préféré remettre sa démission le mois dernier. Ce policier d'expérience, âgé d'une cinquantaine d'années, était directeur de la gestion des effectifs de la police de Laval.

«Les conclusions des trois enquêtes sont arrivées en même temps, mais c'est une pure coïncidence», a expliqué le directeur Marc-Aurèle.

«L'estime qu'il faut être capable d'épurer ses rangs pour faire preuve d'une bonne gestion et donner confiance en la population. Personnellement, je tiens à conserver une organisation saine», a ajouté le chef de police, qui dirigeait jusqu'à hier l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec. □

## MORUE

Ottawa épargne la morue du Golfe

«En politique, a-t-il noté, on ne sait jamais à quoi s'en tenir. Je m'attends tout de même à un comportement civilisé.»

Le président du syndicat des pêcheurs, de l'alimentation et des travailleurs assimilés, Richard Cashin, a quant à lui demandé aux pêcheurs d'ignorer tout simplement l'interdiction d'Ottawa.

«Il s'agit de la plus importante mise à pied de l'histoire canadienne», a-t-il dit.

La pêche à la morue est une industrie de 700 millions par année et représente 40 p. cent de tout le poisson pêché au large de Terre-Neuve. Elle procure 31 000 emplois dans la région de l'Atlantique, dont 90 p. cent dans l'île.

Le moratoire actuel est l'aboutissement de quatre années de tirailllements. En 1988, des scientifiques ont commencé à prévenir le gouvernement que les réserves de morue n'étaient pas aussi grandes qu'on avait cru et des quotas de pêche furent fixés. Les premiers licenciements se sont produits dans les conserveries.

En 1991, la présence de glaces et la froide température ont produit la pire année de pêche des 15 dernières années.

En février dernier, la pêche côtière fut interdite. Quatre mois plus tard, les scientifiques révélèrent qu'il y avait carence de la morue en âge de reproduction (sept ans). □

## Où donner de son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991 est, Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h;

● à Montréal: C.P.R. gare Windsor (rue de La Gauthière), salle des Pionniers, salle C-31, de 10 h à 16 h;

● à Montréal: Faubourg Sainte-Catherine, niveau cinéma, 1616 ouest, rue Sainte-Catherine, de 10 h 30 à 17 h;

● à Thurso: Salle communautaire, rue de l'Hôtel-de-ville, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne  
tirage d'hier

à trois chiffres

184

à quatre chiffres

8879

ABONNEMENT 285-6911  
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30  
RÉDACTION 285-7070  
PROMOTION 285-7100  
COMPTABILITÉ  
Grandes annonces 285-6892  
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES  
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 285-7111  
GRANDES ANNONCES  
Détailants 285-7202  
National, Télé+ 285-7306  
Vacances, Voyages 285-7265  
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe»

Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



VENDREDI  
 3 JUILLET 1992

27-5-01

À NE PAS MANQUER  
AU NOUVEAU VIEUX-PORT!

### LOT-O-PRINT OVIDE 92

La grande course de petits canard-jouets au profit de la recherche pédiatrique.

5 juillet à 16 h 00  
Bassin Bonsecours  
Entrée gratuite

5,00\$ pour l'achat d'un billet de participation

...Et plusieurs autres activités!

### LA-TENTE-À-RIRE

Des mini-spectacles extravagants et colorés sur Montréal et son histoire.

Jusqu'au 5 juillet  
Quai Jacques-Cartier  
1,00\$

MOLSON  
DRY

PEPSI  
C

La Presse

KM  
943

SJMS128

LE VIEUX-PORT  
DE MONTRÉAL

496-PORT

# La SSJB n'aura peut-être pas les moyens d'organiser un défilé l'an prochain

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ L'organisation de la célébration de la Fête nationale du Québec, à Montréal, malgré le mauvais temps relatif, a été un bon succès populaire; toutefois, à cause d'une certaine «faiblesse de la volonté» du gouvernement Bourassa, la fête n'a pas eu, en cet anniversaire de la fondation de Montréal, tout l'éclat voulu. Ces célébrations ont drainé les énergies physiques et financières des responsables à Montréal: la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il n'est par conséquent pas certain que la Fête nationale sera célébrée de la manière traditionnelle l'an prochain.

C'est ce qu'ont dit hier, chacun à leur manière, le président de la SSJB de Montréal, aussi président du Comité de la Fête nationale, M. Jean Dorion, et le directeur général du Comité, M. Gilles-Philippe Delorme.

M. Dorion souligne pour sa part avec insistance que la réaction et la participation populaires, aux fêtes, et particulièrement sur le parcours du défilé, bien que «légerement» inférieures à l'année passée, à cause du temps, a été fort encourageante. Mais, notamment à cause d'une «indiffé-

rence» de l'Etat et de «certains médias», — La Presse ne fait manifestement pas bonne figure à cet égard à ses yeux — il est établi que l'organisation est déficitaire. M. Dorion dit que la situation à laquelle le Comité a eu à faire face a été «très difficile» et que la tournure des événements le rend «inquiet».

«Dans un pays normal», indique-t-il, l'Etat prend généralement à sa charge l'organisation de sa fête commune. Il est évident pour lui que cela ne s'est pas suffisamment avéré ici.

Les coûts du défilé, du spectacle et des autres activités s'élèvent à 1 300 000\$. Or le gouvernement du Québec a donné une somme de 250 000\$ pour l'organisation spécifique du défilé et du spectacle nationaux qui se tiennent toujours à Montréal.

La SSJB comptait, pour une bonne partie, combler le déficit par le moyen de la loterie «Bonne fête Québec». M. Dorion dit hier qu'il y a un «trou» à ce chapitre. Il regrette que le gouvernement n'ait pas permis que la loterie soit intégrée au réseau national des loteries. La loterie de la Fête nationale n'a obtenu qu'un permis privé.

Quoi qu'il en soit, le bilan financier ne sera pas prêt avant deux semaines. Il se peut, dit M.

Dorion, que la SSJB attende à l'automne pour présenter tous les faits et sensibiliser l'opinion à cette difficile question.

Le directeur du Comité des fêtes, M. Gilles-Philippe Delorme, méditait, hier, sur le sens du mot fête «nationale». Selon Larousse, signale-t-il, il s'agit d'une fête «qui intéresse la nation entière, qui appartient à l'Etat, est entretenue, gérée, organisée et financée par l'Etat».

Et c'est justement pourquoi, précise-t-il, l'Assemblée nationale du Québec a adopté une loi qui oblige le gouvernement à célébrer la Fête. Si le gouvernement ne veut pas s'acquiescer de cette tâche, soumet-il, il doit modifier la loi.

Il regrette ainsi que le même gouvernement ait donné au Comité des fêtes du 350e anniversaire de Montréal — qui s'est peu associé à la Fête nationale — les moyens d'organiser un défilé qui a coûté «plus du double» de celui de la fête nationale et dont l'intérêt n'a pas été supérieur. Le gouvernement fédéral, aussi, signale-t-il, a distribué une somme de 60 millions\$ pour organiser la fête nationale du Canada et permettre ainsi que se déroule, dans le cœur de la ville, un second défilé de caractère national. La Ville de Montréal et son maire, M. Jean Doré, eux, ont été «généreux».

Par ailleurs M. Delorme dit que, sur le plan organisationnel, son Comité a été littéralement «écrasé, trucidé» par certains médias. Il signale par exemple que, pendant le spectacle, des diffuseurs ont accordé au Comité de célébration du 125e anniversaire de la fédération canadienne, du temps d'antenne gratuit pour des messages publicitaires pancanadiens; la SSJB, elle, reçoit une facture de 17 000\$ pour ses propres messages du même type.

Qu'advient-il l'année prochaine? Si la SSJB en a les moyens elle pourrait bien organiser un autre défilé; mais cela n'est pas certain. Il est «envisageable», aussi, dit M. Dorion, que, contrairement à cette année, ce défilé s'engage dans la ville centrale et se rende dans l'agora des îles en passant par la rue Université au lieu de bifurquer vers le nord; c'est du reste ce que souhaitait la SSJB pour le défilé de cette année.

Malgré ces «rudesses», conclut le président Dorion, le Comité a organisé une fête «digne et esthétiquement valable», beaucoup de Québécois y ont participé et, «malgré ce que certains en ont dit, les participants ont été véritablement intéressés par son thème historique».



Louis Carrier et ses épouvantails

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

## Des épouvantails à oiseaux pour faire peur... aux chevreuils

PIERRE GINGRAS

■ Même si la civilisation les a toujours relegués à l'ombre, ce sont eux qui pratiquent le plus vieux métier au monde.

Depuis 9000 ans, dit-on, ils s'efforcent d'apeurer les oiseaux.

Au vu et au su de tous, ils agitent sans cesse leurs grands bras mous pour mener à bien leur tâche saisonnière. Les épouvantails à oiseaux restent néanmoins des personnages discrets et leur mutisme est total. Mais comme bien d'autres métiers traditionnels, le travail des «peureux de corneilles», comme on disait à l'époque, est tombé peu à peu en désuétude au cours des dernières décennies.

Certains se sont toutefois recyclés avec succès. Nous en avons rencontré quelques-uns, hier, à Boucherville, sur la Rive-sud. Ceux-là, ne servent plus à effrayer les oiseaux. Ils font peur aux... chevreuils. A moins de 10 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, le long du rang d'Anjou, là où on peut voir parfois jusqu'à huit cerfs de Virginie à la fois dans les champs, Louis Carrier cultive son potager.

Âgé de 58 ans, ferblantier, il est aujourd'hui à la retraite forcée et cultive tous les étés un gigantesque potager. La surveillance des lieux est assu-

rée par quatre épouvantails. Et ses «bonhommes», comme il dit, sont très efficaces. «Au printemps, les chevreuils venaient manger mes premières feuilles de salades. Depuis que mes bonhommes sont-là, les chevreuils ont disparus. Je les vois parfois, pas très loin, mais il ne viennent plus dans le jardin.»

Plus loin, dans le rang De Normandie, Marcel Robert et ses beaux-frères ont suivi les conseils du jardinier aux épouvantails. «L'an dernier, les chevreuils ont rasé les laitues. Ils ont aussi mangé nos concombres, nos choux et plusieurs tomates, dit-il. Au printemps, ils ont recommencé. Il a même fallu replanter les choux. Nous avons fait appel aux épouvantails et les chevreuils ne sont pas revenus.»

S'ils ont une allure sympathique, on comprend mal cependant pourquoi les épouvantails ont été utilisés aussi longtemps pour faire peur aux oiseaux. En réalité, un «peureux de corneille» qui reste immobile, cessera rapidement de les effrayer. Après deux ou trois jours, on viendra même s'y percher. Si l'épouvantail bouge les bras, son efficacité persistera quelques temps de plus. Mais les volatiles décelent rapidement que ces êtres silencieux n'ont rien de dangereux. Manifestement, les chevreuils n'ont pas encore appris la leçon.

## Procès des 34 Mohawks: l'attente du verdict se poursuit de diverses façons

PIERRE BELLEMARE

■ Quatre autochtones jouaient aux cartes, cigarette au bec, en écoutant de la musique à la radio, une autre faisait de la broderie, pendant que la majorité des 34 Mohawks, accusés d'avoir participé au siège de Kanesatake, à l'été 1990, demeuraient en attente de leur verdict, dans une salle d'audience où les constables spéciaux avaient reçu «l'ordre de Québec» de ne pas intervenir pour faire respecter le decorum.

Le jury, composé de huit hommes et quatre femmes, a poursuivi ses délibérations hier, au Palais de justice de Montréal, sans même se présenter devant la cour.

La veille, le juge Louis Tannenbaum a accepté une requête des jurés destinée à rendre des verdicts spécifiques, au gré de leurs délibérations.

Ces verdicts au «compte-gouttes» inquiètent des avocats, tant de la Couronne que de la défense, qui allèguent que cette façon de faire peut porter préjudice à certains accusés. Rappelons que cinq Mohawks ont déjà été acquittés

depuis le début de ce procès-marathon.

Le juge Tannenbaum a quand même permis aux jurés de rendre des verdicts sélectifs et les délibérations se poursuivent encore aujourd'hui, au cinquième étage du Palais de justice, dans la plus grande salle disponible.

Cependant, un porte-parole de la Régie du cinéma a indiqué hier à La Presse que la présentation d'un «thriller» américain, sur les écrans de télévision de la salle d'audience, contrevenait aux lois existantes.

Ce film vidéo, loué par des autochtones et inséré dans le magnétoscope par des agents de la Sûreté du Québec, devait être autorisé par la Régie, puisqu'il s'adressait à un auditoire élargi.

Mais on a passé par-dessus cette prescription de la Loi, au bénéfice des autochtones, accusés et sympathisants, qui font le pied de grue à la salle 5.15 depuis plusieurs semaines.

Un constable spécial du Palais de justice a alors confié, à l'entrée de cette salle d'audience: «On ne peut pas intervenir. On a reçu des directives de Québec».



## Le dirigeable Goodyear souhaite bon anniversaire à Montréal

Le fameux dirigeable Goodyear volait au-dessus de Montréal, hier, pour souligner le 350e anniversaire de la ville. Le GZ-22, baptisé Spirit of Akron, est le dirigeable le plus moderne au monde. Il mesure près de 206 pieds et peut accueillir 9 passagers. Quelle est la ville la plus agréable à survoler? «J'adore Rome», répond le pilote, John Moran. «New York et Montréal me plaisent aussi par leur architecture et leurs plans d'eau. Mais, quand je m'absente six mois pour voyager à travers le monde, la ville que j'aime le plus survoler, c'est la mienne, Houston!» badine-t-il.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

## Une veillée devant le local de la Fraternité des policiers pour commémorer la mort de Marcellus François

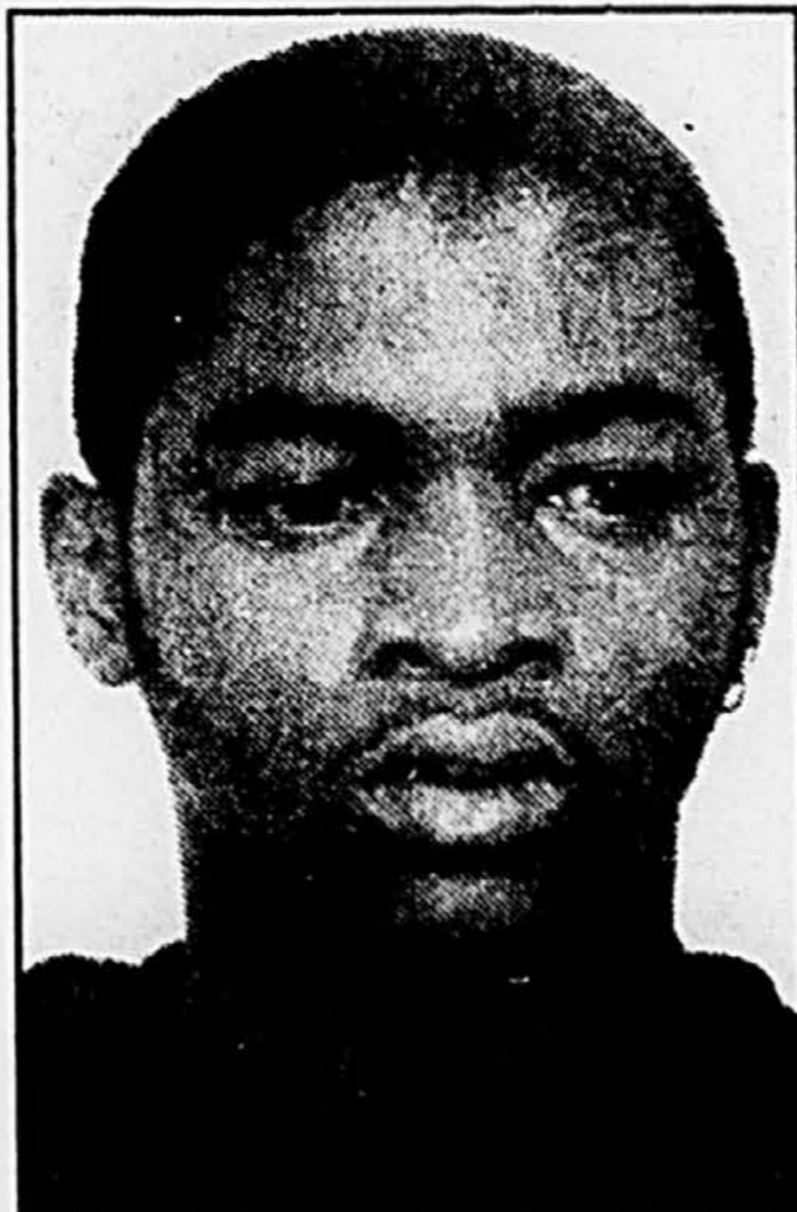
ÉRIC TROTIER

■ Les membres de la communauté noire de Montréal seront appelés ce soir à commémorer la mort de Marcellus François, abattu par un policier de la CUM, il y a un an aujourd'hui.

Une veillée ardente a été organisée à 19 h par la Ligue des Noirs du Québec, en face de l'immeuble où loge la Fraternité des policiers, au 480 rue Gilford (métro Laurier), dans le Plateau Mont-Royal.

Pourquoi viser le syndicat des policiers? «Parce que pour nous, le problème fondamental de la police réside dans l'attitude de la Fraternité à notre égard», a expliqué hier le président de la Ligue des Noirs, Dan Philip.

«Chaque fois qu'un policier manque de respect à un Noir, la Fraternité refuse d'admettre les



Marcellus François

torts de ses membres et jette plutôt de l'huile sur le feu», a-t-il précisé.

La Ligue des Noirs, qui n'est que l'une des nombreuses associations représentant la communauté afro-montréalaise, a déposé une douzaine de plaintes contre des policiers de la CUM, depuis les six derniers mois, pour des affaires de brutalité ou d'abus de pouvoir.

«L'affaire Marcellus François n'a malheureusement guère changé ce type de comportement», poursuit Dan Philip, qui attend avec impatience les résultats de l'enquête du juge Avoert Malouf sur la police de la CUM.

Le juge Malouf a par ailleurs confié à La Presse, la semaine dernière, qu'il n'avait pas encore formé l'équipe qui doit travailler avec lui dans ce dossier délicat. L'enquête Malouf, dont le rap-

port doit être remis au ministre de la Sécurité publique Claude Ryan, l'automne prochain, a été instituée à la suite des recommandations du coroner Harvey Yarosky. Ce dernier a blâmé sévèrement le service de police de la CUM, après avoir analysé le «fiasco complet» qui a coûté la vie à Marcellus François, le 3 juillet 1991.

Rappelons que le jeune Noir a été abattu par erreur par un sergent de l'escouade technique de la CUM, à la suite d'une opération bâclée, marquée par toute une série d'erreurs commises par les différents policiers impliqués dans cette affaire.

La veuve de Marcellus François, mère de leurs quatre enfants, a récemment déposé une poursuite de cinq millions de dollars contre le SPCUM. Le procès devrait être entendu au printemps 1993.

**GAGNEZ DES VACANCES AU QUÉBEC**

**PLUSIEURS FORAITS-VACANCES À GAGNER!**

Pour participer au concours, consultez **La Presse** les mercredis et les samedis.

Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme

**Le Québec, c'est les vacances.**  
1 800 363-7777

## Informations nationales

## En bref

## APPEL AUX PREMIERS MINISTRES

■ A la veille de la conférence des premiers ministres qui s'ouvre aujourd'hui à Toronto, le député de Jonquière Jean-Pierre Blackburn, a exhorté hier tous les premiers ministres à assouplir leurs positions pour en arriver à un consensus sur la question constitutionnelle. Dans une lettre acheminée au premier ministre Brian Mulroney et à tous ses homologues provinciaux, M. Blackburn fait appel «au sens du compromis, de la tolérance et de la reconnaissance des particularités propres à chacune des régions, dont le Québec.»

Advenant un échec à la table constitutionnelle à Toronto, le gouvernement fédéral fera des offres formelles au Québec suivant l'adoption d'une résolution à la Chambre des communes qui sera convoquée le 15 juillet. Suivra presque inévitablement un référendum pancanadien, croit M. Blackburn, inquiet.

«La date du 15 juillet approche. Aussi, il serait à mon avis irresponsable de faire fi de cette échéance (...), a-t-il rappelé.

«Comme député québécois au Parlement canadien, élu dans une circonscription dite "nationaliste", je comprends bien le dilemme politique auquel vous êtes confrontés. Voilà justement pourquoi il faut faire preuve de renonciation pour atteindre l'objectif ultime. Nous devons construire ce pays... et non le détruire», termine-t-il.

## NOUVEAUX PARTIS

■ Deux nouvelles formations politiques viennent de recevoir leur autorisation du directeur général des élections du Québec, Pierre F. Côté, ce qui porte le nombre des partis politiques à 14 au Québec. Les deux nouveaux-nés sont le Parti Renaissance, dont le chef est M. Raymond Martin et le représentant officiel, M. Martin Lamontagne, tous deux de Montréal, et le Parti populaire du Québec dirigé par M. Léonce Boulanger et représenté par M. Gérard Messier, de Roxton Pond.

## Les Mulroney ne recyclent pas

Les journaux du premier ministre vont à la poubelle, pas dans les boîtes de récupération

MARIE-CLAUDE LORTIE  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

■ Le premier ministre du Canada, le dirigeant du gouvernement qui dépense des millions pour encourager les citoyens à recycler grâce à son vaste Plan vert, celui qui prononçait encore tout récemment des discours sur la protection de l'environnement au Sommet de la Terre à Rio, n'envoie pas ses journaux, ses conserves et ses contenants de verre vides au recyclage.

Lundi dernier, les journalistes attendant les premiers ministres provinciaux à la porte de la résidence du premier ministre, au 24 de la rue Sussex, ont en effet pu voir très clairement un gros camion bleu ramassant les déchets venir chercher des sacs verts remplis de débris, mais aussi plusieurs piles de journaux ficelés qui ont pris exactement la même direction que les ordures.

La compagnie BFI, propriétaire du camion, a affirmé à La Presse qu'il s'agissait bel et bien d'un camion de déchets et non de recyclage. «Nous n'avons pas de contrat de recyclage au gouvernement», a expliqué le gerant régional de BFI, Harold Richardson.

C'est plutôt la compagnie Cascades qui a eu le contrat de recyclage au gouvernement, a-t-il indiqué. Sauf que chez Cascades, on affirme qu'on ne ramasse pas de matières à recycler chez les Mulroney. «Oui on a le contrat du gouvernement, mais on fait seulement les immeubles à bureau», a expliqué Dave Williams, gérant chez cette compagnie.

Au bureau du premier ministre et à la Commission de la capitale nationale, qui s'occupe des résidences officielles, on a confirmé qu'actuellement aucune compagnie n'est embauchée pour ramasser le verre, les conserves et les journaux à la résidence du premier ministre.

En fait, toutes les résidences of-

ficielles situées à Ottawa seraient dans la même situation.

Sauf qu'on affirme qu'on est en train de négocier de nouveaux contrats qui feraient que d'ici décembre, le premier ministre pourrait enfin envoyer une partie de ses ordures à la récupération et mettre enfin en application ce que prône son Plan vert.

Les deux organismes tiennent cependant à préciser que les Mulroney recyclent déjà leurs rebuts de jardin. Bref, que le premier ministre fait son compost.

M. Mulroney lit chez lui, tous les matins, les quotidiens La Presse, Le Droit, Le Devoir, le Ottawa Sun, The Gazette, le Citizen d'Ottawa, le Toronto Star, le Globe and Mail, le Financial Post, entre autres. Le week-end il lit aussi le New-York Times et le Wall Street Journal. Il a cependant été impossible de savoir combien de pots de confiture vides ou de canettes d'eaux gazeuses prennent le chemin des poubelles.

## La loi référendaire est «efficace et raisonnable», selon un expert

ROLLANDE PARENT  
de La Presse Canadienne

■ La législation référendaire du Québec a été qualifiée hier de «raisonnable, pratique et efficace» au point où elle devrait inspirer d'autres provinces et pays.

Le professeur de sciences politiques de l'Université Dalhousie, à Halifax, Peter Aucoin, a fait valoir ce point de vue, en Cour supérieure, où il témoignait à titre d'expert pour le représentant du Procureur général du Québec qui défend la constitutionnalité de la loi référendaire contestée par le leader du Parti égalité, Robert Libman.

Ce dernier s'en prend à l'obligation d'avoir à faire partie d'un des deux comités parapluie, l'un pour le oui et l'autre pour le non, pour être autorisé à faire des dépenses dans le cadre du référendum prévu d'ici le 26 octobre.

M. Libman y voit un excès de dirigisme et une atteinte à la liberté d'expression.

Pour sa part, M. Aucoin considère que les restrictions conte-

nues dans la législation sont la pour empêcher qu'un des deux côtés noie complètement l'autre dans le débat référendaire.

«Le mécanisme de comptabilité efficace des dépenses dans les deux camps ne vise pas le contrôle du contenu des messages», a fait remarquer l'universitaire.

L'expert craint qu'une loi qui permettrait la formation de plus de deux comités parapluie, comme le suggère M. Libman, ne provoque une prolifération de tels comités qui dépenseraient pour défendre les mêmes options que celles déjà représentées, ce qui créerait un risque de déséquilibre.

Selon M. Aucoin, des citoyens bien nantis pourraient utiliser ce moyen pour s'accaparer le débat référendaire au détriment de l'autre option.

Selon les représentations déjà faites par Me Julius Grey, au nom du Parti égalité, il répugne à ce parti d'avoir à se retrouver dans le même comité que le Parti québécois pour s'opposer aux offres fédérales sur la réforme constitutionnelle.

Pour sa part, M. Libman a peur de n'avoir droit qu'à une faible proportion des ressources financières disponibles du fait qu'il reviendrait à la personne nommée par les membres du comité parapluie, une majorité de députés péquistes, d'acquiescer ou non aux dépenses proposées par le Parti égalité.

M. Aucoin considère qu'il sera simple de diviser l'argent disponible sur une base proportionnelle. S'il arrivait toutefois que le Parti égalité se sente injustement traité, il pourrait demander la révision de la décision auprès du Conseil du référendum composé de trois juges de la Cour du Québec, comme le prévoit la loi.

«En démocratie, les règlements établis par la majorité constituent la règle, il n'y a pas d'autres façons de faire. Celui qui est élu doit cependant voir à accommoder les autres groupes en proportion notamment du nombre de gens qu'ils représentent», a indiqué l'expert.

A cela, Me Grey a répliqué que rien dans la loi ne forçait la distribution équitable des fonds disponibles.



## La reine repart

PHOTO REUTER

La reine Elizabeth s'est entretenue avec un groupe de gens âgés hier, à Ottawa, peu avant son départ pour Londres. La souveraine a passé deux jours au Canada et participé aux célébrations du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.



loto-québec

Tirage du  
92-07-01

13 23 29 39 46 47

Numéro complémentaire: 3

Tirage du  
92-07-01

| NUMÉROS | LOTS       |
|---------|------------|
| 081207  | 100 000 \$ |
| 81207   | 1 000 \$   |
| 1207    | 750 \$     |
| 207     | 50 \$      |
| 07      | 10 \$      |
| 7       | 2 \$       |

## RÉSULTATS

loto-québec

GAGNANTS LOTS

|      |         |                |
|------|---------|----------------|
| 6/6  | 1       | 2 401 053,60\$ |
| 5/6+ | 8       | 90 039,50\$    |
| 5/6  | 207     | 2 783,80\$     |
| 4/6  | 12 175  | 90,70\$        |
| 3/6  | 250 005 | 10,00\$        |

Ventes totales: 16 227 016,00\$  
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00\$  
Prochain tirage: 92-07-04

Tirage du  
92-07-02

|    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|
| 1  | 3  | 4  | 18 | 20 |
| 22 | 23 | 24 | 26 | 33 |
| 36 | 37 | 39 | 44 | 47 |
| 48 | 49 | 54 | 59 | 70 |

Prochain tirage: 92-07-03

## TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparté entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

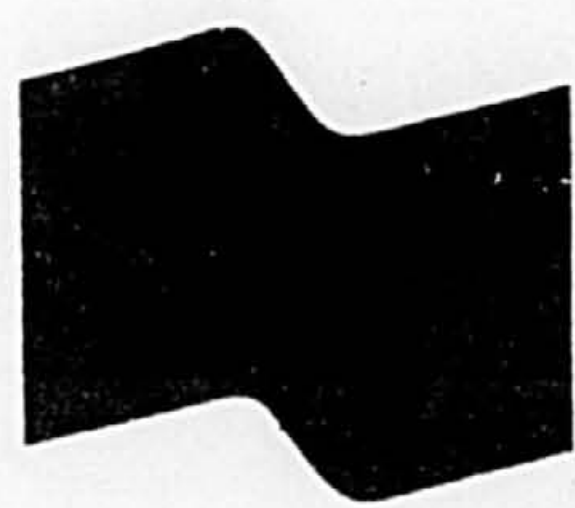
# NOUVELLE TOUTE CHAUDE !

## Nos frais sont gelés.

Nos frais de service affichés étaient déjà très concurrentiels.

Ils le seront encore plus.

Car ils n'augmenteront pas d'un sou jusqu'en novembre 1993.



### BANQUE NATIONALE

Notre banque nationale

# Louise Roy quitte la STCUM avec le sentiment du devoir accompli

FRANÇOIS FOREST

■ Très simplement mais avec l'application d'une gestionnaire qui ne «regrette aucun des décisions» prises au cours des sept dernières années, Louise Roy a dressé, hier, un bilan très positif de son passage à la direction de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM). Elle a même invité son successeur à prendre le relais en gagnant le pari de l'achalandage, c'est-à-dire en «compétitionnant l'automobile, donc l'entreprise privée.»

Mme Roy soutient que son équipe a tout mis en place pour que, dès septembre, l'augmentation de 10 p. cent de la clientèle quotidienne se concrétise avec l'ajout de voies réservées, d'information aux arrêts, de désertes au centre-ville et de nouvelles désertes dans les quartiers.

Si le transport public est un choix politique, a-t-elle dit en substance hier, sa gestion devrait être commerciale; elle propose donc que le conseil d'administration de la STCUM s'enrichisse de gestionnaires du secteur privé pour que la STCUM soit davantage compétitive et plus efficace.

«La STCUM est probablement le seul service public à avoir un concurrent: l'auto. Il faut réduire les temps d'attente pour prendre des décisions. Et si on veut que les décisions se prennent rapidement, il faut réduire les paliers décisionnels.»

Sociologue spécialiste du milieu urbain, Louise Roy estime que la réforme Ryan qui privait la STCUM du tiers de son budget de 700 millions aura eu le mérite de concerter les maires de l'île de Montréal, qui ont fait le «choix judicieux et courageux» de dou-



PHOTO La Presse

Louise Roy aura été sept ans résidente de la STCUM.

bler leur contribution pour éviter une baisse de services qui aurait pu être catastrophique.

Cependant, ajoute-t-elle, les autorités politiques devront être conséquentes et voir à financer les 600 millions nécessaires au cours des deux prochaines années pour améliorer les services existants: notamment le remplacement des équipements de vente et de perception (100 millions) et le développement du réseau vers les parcs industriels en plein expansion.

Montréal, dit-elle, est avec Toronto un exemple de développement du transport en commun

surveillé de très près par les grandes villes d'Amérique du Nord qui ont érigé des réseaux d'autoroutes pour finalement assister au dépeuplement de leurs centres-villes. Le défi de la STCUM doit être relevé en tenant compte de la gestion très serrée que ne manque pas d'imposer l'actuelle situation économique. À cet égard, elle estime avoir donné le ton et elle rappelle:

- l'assainissement des relations de travail basé sur le respect et la latitude accordés aux employés; ce qui a conduit au prolongement des conventions collectives, au gel des salaires pour un an, au congé de contribution au régime de retraite. Le tout d'une valeur de 16 millions;
- la rationalisation des employés cadres dont le nombre a été réduit de 12 p. cent;
- la décentralisation de l'organisation en unités d'opération responsables du service à la clientèle;
- et l'abolition de quatre paliers hiérarchiques pour ramener la prise de décision près de l'action.

Louise Roy a également retouché la réputation de la STCUM entachée par des multiples conflits entre 1973 et 1984, en misant sur un rapprochement avec la clientèle. Cela s'est fait par le biais de la création du Comité d'examen des plaintes, par la section relations avec la clientèle, par le réaménagement de la signalisation du réseau.

Parallèlement, son administration a créé les programmes d'égalité à l'emploi de sorte qu'en 1991, les femmes représentaient 10 p. cent de l'effectif total de la STCUM (8000 employés).

En cinq ans, elle a triplé la proportion de femmes dans les postes de chauffeur d'autobus (342 femmes sur 3799 chauffeurs). En comblant par des minorités eth-

niques 33 p. cent des nouveaux postes disponibles, les effectifs provenant des minorités sont passés de trois à six p. cent.

Après 17 ans consacrés au domaine des transports, d'abord dans l'enseignement comme sociologue, puis dans la planification

au ministère des Transports, elle quitte aujourd'hui la présidence de la STCUM pour travailler avec le groupe la Laurentienne dans la «gestion stratégique des ressources humaines».

Son successeur devra avoir à cœur, dit-elle, de maintenir des

relations de travail harmonieuses, notamment par le développement de programmes de formation, de consolider les programmes d'accès à l'égalité et, surtout, de bien cibler la très forte demande pour le transport adapté en hausse de 15 p. cent (800000 placements) en 1992.

## ... son successeur connu à l'automne

■ Ce n'est qu'à l'automne que, selon la loi sur la Communauté urbaine de Montréal, le Conseil de la CUM, sur recommandation du conseil d'administration de la STCUM, nommera un successeur à Louise Roy. Entre-temps, la présidence par intérim de la société est assurée par Michel Sainte-Marie, responsable jusqu'à tout récemment du réseau de surface.

Mme Roy fut désignée exceptionnellement pour une période de deux ans par décret gouvernemental en 1985. Hier, elle estimait que son successeur n'avait

pas nécessairement à provenir du milieu des transports et souhaitait presque du même souffle qu'il soit recruté dans le secteur privé.

Mme Dany Luk, mairesse de Mont-Royal et présidente de la Conférence des maires de banlieue, croit également qu'une candidature du secteur privé devrait être prise en considération.

«Les années qui viennent représentent tout un défi. La présente situation économique commande une gestion serrée des dé-

penses publiques axée sur un bon produit, un bon service, un bon prix. Son successeur devra maintenir l'harmonie dans les relations de travail et continuer le travail entrepris par Mme Roy: notamment dans la rationalisation des trajets d'autobus et l'importance à apporter au développement du transport en commun vers les parcs industriels.»

Les maires de banlieue ont été surpris par la démission de Mme Roy et ils aimeraient «simple-ment être consultés» quant au choix d'un successeur.

# LE SOLDE

## Brisson & Brisson

Vêtements de luxe pour hommes

# L'UNIQUE

DU 2 JUILLET AU 11 JUILLET

1472, rue Sherbrooke ouest (coin Sherbrooke et Mackay) Tél.: (514) 937-7156

Nous vous échangerons ou vous rembourserons tout achat si vous vous présentez à notre boutique dans les 3 jours qui suivent.

Les certificats-cadeaux et les notes de crédit ne peuvent être utilisés pendant ce solde.

Jeu et vendredi: 9 h à 18 h. Samedi: 9 h à 17 h

La Presse PRÉSENTE

# CE SOIR FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE

Diffuseur officiel

Donna Brown      Mark DuBols      Michel Ducharme

**VENDREDI 3 JUILLET 20H00**

**LE CHEF D'OEUVRE DE HAYDN BEAUTÉ... PROFONDEUR..**

**HAYDN: L'Oratorio «La Création»**

Orchestre du Festival sous la direction de Jacques Lacombe

Solistes: **Donna Brown, soprano**  
**Mark DuBols, ténor**  
**Michel Ducharme, baryton**

Chœurs: **Chœur de Lanaudière**  
**Chanteurs de la Place Bourget**

En collaboration avec le Réseau FM stéréo de Radio-Canada

**12,50\$ 25\$ 35\$**  
**AMPHITHÉÂTRE**

Info-Festival de L'interurbain Bell (514) 759-6974

LE FESTIVAL DE LANAUDIÈRE ACCÉPTE LES FRAIS D'APPELS

Billetterie centrale de l'Amphithéâtre (Aucun frais de service à ce point de vente) Tél.: (514) 759-4343 ou sans frais 1-800-561-4343

billetterie Articulée (514) 524-4526

EN VENTE CHEZ ADMISSON (514) 522-1245

L'interurbain Bonjour!

Gouvernement du Québec  
Ministère des Affaires culturelles

Communications Canada

## OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

### ORDONNANCE GHW-1-92

#### AVIS PUBLIC

**Altamont Gas Transmission Canada Limited**  
*Demande relative au pipeline de transport du gaz naturel*

**Question de compétence**  
*(à régler préalablement à l'étude de la demande)*

Par une requête déposée auprès de l'Office national de l'énergie (l'Office) suivant l'article 58 de la Loi sur l'Office national de l'énergie (la Loi), l'Altamont Gas Transmission Canada Limited (Altamont Canada ou le demandeur) a demandé que soit rendue une ordonnance visant à la dispenser des exigences des articles 30, 31 et 47 de la Loi, relativement à un pipeline international de transport du gaz naturel qu'elle se propose de construire dans le sud de l'Alberta.

Les installations en question consistent en un tronçon de 300 mètres de canalisations ayant un diamètre de 762 millimètres, qui comportent une vanne à l'extrémité amont. Selon les estimations, les coûts d'investissement s'élèvent à 287 000 \$.

Le gazoduc qu'Altamont Canada projette de construire serait un tronçon de liaison dans un projet de réseau pipeline qui servira à exporter du gaz canadien aux divers marchés des États-Unis, plus spécifiquement celui du sud de la Californie. Le réseau aurait une capacité de 20,8 millions de mètres cubes (736 millions de pieds cubes) par jour.

Le pipeline projeté serait raccordé en amont à une conduite proposée qui mesure 200 kilomètres, dont la NOVA Corporation of Alberta («NOVA») serait le propriétaire et l'exploitant, et qui partirait de la station de compression de NOVA, à Empress (Alberta). En aval, c'est-à-dire à la frontière de l'Alberta et du Montana près de Wild Horse (Alberta), le pipeline proposé d'Altamont Canada se raccorderait à un projet de pipeline de l'Altamont Gas Transmission Company (Altamont (U.S.)) qui mesure 998 kilomètres. Le gazoduc d'Altamont (U.S.) serait raccordé en aval, à Opal (Wyoming), au pipeline existant de la Kern River Gas Transmission Company («Kern River»), lequel se rend jusqu'en Californie.

L'Office a effectué un examen préalable de la demande d'Altamont Canada et des renseignements complémentaires que cette dernière a déposés à l'appui de sa requête.

Par suite de cet examen, l'Office a conclu qu'il se pose la question de savoir si l'est habilité à connaître de la demande présentée aux termes de l'article 58 de la Loi. En conséquence, l'Office, conformément à la règle 14 des Règles de pratique et de procédure de l'ONE, sous sa version préliminaire, a ordonné que soit soulevée pour son étude la question préalable de sa compétence en la matière. La question à trancher est la suivante:

**Est-ce que le pipeline proposé par le demandeur fait partie d'installations extraprovinciales plus vastes, qui seraient construites à proximité d'Empress (Alberta) et s'étendraient jusqu'à un point de raccordement aux États-Unis et dont toute la section située au Canada relèverait de la compétence du Parlement conformément à l'article 92(10)(a) de la Loi constitutionnelle de 1867, et compte tenu des facteurs suivants:**

- a) les canalisations de raccordement entre les pipelines de la NOVA Corporation of Alberta, de l'Altamont Gas Transmission Canada Limited et de l'Altamont Gas Transmission Company;
- b) l'exploitation des pipelines de la NOVA Corporation of Alberta et de l'Altamont Gas Transmission Canada Limited en tant que liaison réservée, entièrement ou presque, à l'exportation d'un produit d'origine canadienne;
- c) les fins auxquelles servirait la construction des pipelines de la NOVA Corporation of Alberta et de l'Altamont Gas Transmission Canada Limited.

L'Office a décidé en l'espèce de convoquer une audience par voie de mémoires afin de solliciter les observations du demandeur et des parties intéressées sur la question préalable de la compétence de l'Office.

Toute partie désireuse de présenter un mémoire à l'Office doit déposer le texte de son intervention auprès du Secrétaire et en signifier copie au demandeur, en l'envoyant à l'adresse suivante:

M. N.J. Schultz, Avocat,  
Altamont Gas Transmission Canada Limited,  
Fraser & Beatty Barristers and Solicitors  
180, rue Elgin, bureau 1200, Ottawa (Ontario) K2P 2K7  
Téléphone: (613) 238-6294 Télécopieur: (613) 563-7800

Les interventions écrites doivent être reçues par l'Office au plus tard le jeudi 9 juillet 1992. Le Secrétaire publiera par la suite la liste des parties intéressées.

L'Office fournira à chacune des parties intéressées une copie de la demande et des autres documents pertinents, ainsi qu'un double de ses instructions relatives à la procédure.

On peut obtenir des renseignements, en anglais et en français, sur la procédure régissant la présente audience (Ordonnance GHW-1-92 ou un double des Règles de pratique et de procédure de l'ONE, sous sa version préliminaire, qui s'appliquent à toutes les audiences, en écrivant au Secrétaire de l'Office ou en téléphonant au Bureau de soutien à la réglementation de l'Office, au (403) 292-4800 (Calgary).

J.S. Richardson  
Secrétaire  
Office national de l'énergie  
311, 6e Avenue s.-o.  
Calgary (Alberta)  
T2P 3H2  
Télécopieur: (403) 292-5503

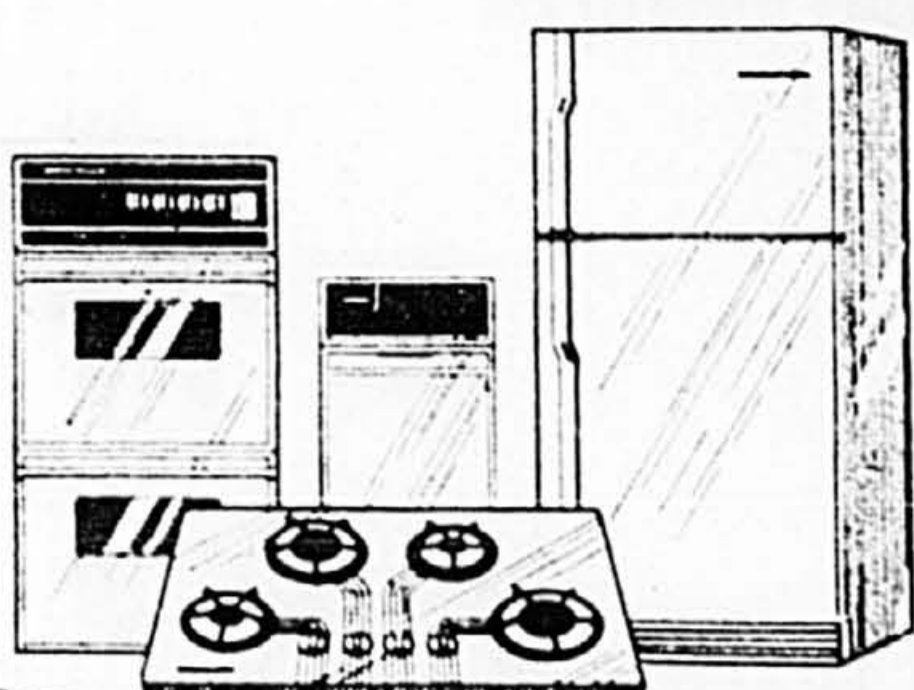
# SUPER REMISES KitchenAid POUR L'ÉTÉ

CHEZ LAVERGNE CENTRE APPAREILS

Obtenez une remise de **75 \$**  
sur un lave-vaisselle KitchenAid

ou  
Obtenez une remise de **400 \$**

sur un lave-vaisselle KitchenAid quand vous l'achetez en même temps que d'autres appareils KitchenAid sélectionnés



Profitez de ces « super remises pour l'été » des plus alléchantes, en plus d'autres remises KitchenAid avantageuses pendant le programme de remises de KitchenAid. Demandez-nous les détails.

**LAVERGNE CENTRE APPAREILS**  
5685, Christophe-Colomb  
Montréal



## La STCUM opte pour la voie réservée de l'avenue du Parc

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a adopté hier, au cours de l'assemblée de son conseil d'administration, les principales caractéristiques de la troisième vague du plan de relance qu'elle avait élaboré l'hiver dernier.

Cette troisième étape consiste, notamment, à approuver le principe de l'aménagement de voies réservées aux autobus, avenue du Parc et chemin de la Côte-des-Neiges.

De plus, quatre nouvelles lignes d'autobus seront inaugurées dans le centre-ville cependant que le parcours de cinq autres sera modifié.

La STCUM accepte le principe d'installer, dans chacune des 759 voitures du métro, les affiches électroniques qui constitueront son « réseau de communication visuelle ». Il s'agit de panneaux qui diffuseront électroniquement de l'information et de la publicité. Selon la STCUM, l'expérience en cours est concluante.

Les nouveaux parcours d'autobus « de la troisième vague » ne seront réalisés qu'en début septembre et les tracés connus dans un mois.

On se souviendra que la seconde étape du plan de relance a permis l'implantation de la ligne 26 dans le Vieux-Montréal et l'installation de dizaines d'abrisbus décorés de publicité.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS



Travaux dans la ville de Shawinigan-Sud  
Comté de Saint-Maurice  
Appel d'offres no: 0990-30-01-31

**Partie "A" - Travaux d'assainissement**  
Fourniture et pose d'environ 1600 mètres de conduites d'égouts (75 à 1350 mm) incluant terrassement, regards, réfection de chaussées et autres travaux connexes.

**Partie "B" - Travaux municipaux**  
Fourniture et pose d'environ 360 mètres de conduites d'égouts (250 et 300 mm) incluant terrassement, regards, réfection de chaussées et autres travaux connexes.

**DOCUMENTS DISPONIBLES:** SOAE, Service gestion des contrats, 1019, boulevard St-Cyrille Ouest, Québec (Québec) G1S 1V2. Tél.: (418) 683-1328.

**PRIX:** 125.00\$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

**LIEUX DE CONSULTATION:** Hôtel de Ville de Shawinigan-Sud; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Québec; Région de la Mauricie-Bois-Francs; Société à Montréal et à Québec.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS:** Hôtel de Ville de Shawinigan-Sud; a/s M. Charles Mills, directeur général, 1 550, 118ème Rue, Shawinigan Sud (Québec) G9P 3G8. Le: mardi 04 août 1992 à 15H00.

**GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANTS:**  
126 000,00\$ .....Partie "A" - Travaux d'assainissement  
13 000,00\$ .....Partie "B" - Travaux municipaux

**FORME:** Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

**RENSEIGNEMENTS:** Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la ville de Shawinigan-Sud ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.  
Directeur, gestion des contrats

P 03-07-92

Du Jazz à l'année dans le confort de votre foyer

Nouveau Prix Jazzé

Notre TRIO...  
**999,95\$**

L'ensemble

**Nakamichi**

RECEIVER 3

- 2 x 37 Watts
- Télécommande
- Sortie préamplificateur
- 4 Entrées

**SONY**

LECTEUR LASER CDPX-111ES

- Garanti 5 ans
- Télécommande
- Sortie numérique optique
- Filtre numérique à 45 bits
- Accès direct à 20 touches

ATELIERS ÉLECTRONIQUES  
**BROSSEAU**

10 Techniciens à votre service.

Du service, de l'expertise, sur place...

HAUT-PARLEUR

- 2 voies
- Dimension pratique

V-201

ST-HUBERT

3256 Grande-Allée,  
678-3430  
(\* Montréal)

BROSSARD

8025 boul. Taschereau,  
443-4488

GRANBY

31 Évangéline,  
378-0139



### Appel d'offres

## Ville de Montréal

### Service de l'approvisionnement et des immeubles

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date ci-après énoncée, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour la fourniture de:

**No d'appel d'offres**  
92-2072

**Description**  
Bateau à deux (2) pontons

**Date d'ouverture**  
5 août 1992

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans les documents qui sont disponibles pour examen et qui peuvent être obtenus contre un paiement de 50\$ non remboursable, en s'adressant au Service de l'approvisionnement et des immeubles, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4, à compter du 6 juillet 1992. Ce paiement doit être présenté en argent comptant ou sous forme de chèque visé, mandat bancaire ou de poste établi à l'ordre du directeur du Service des finances de la Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à ces fins dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les soumissionnaires.

Informations: 872-1000

Hôtel de Ville  
Montréal, le 29 juin 1992  
Le greffier de la Ville,  
Léon Laberge

# Le Tour de France

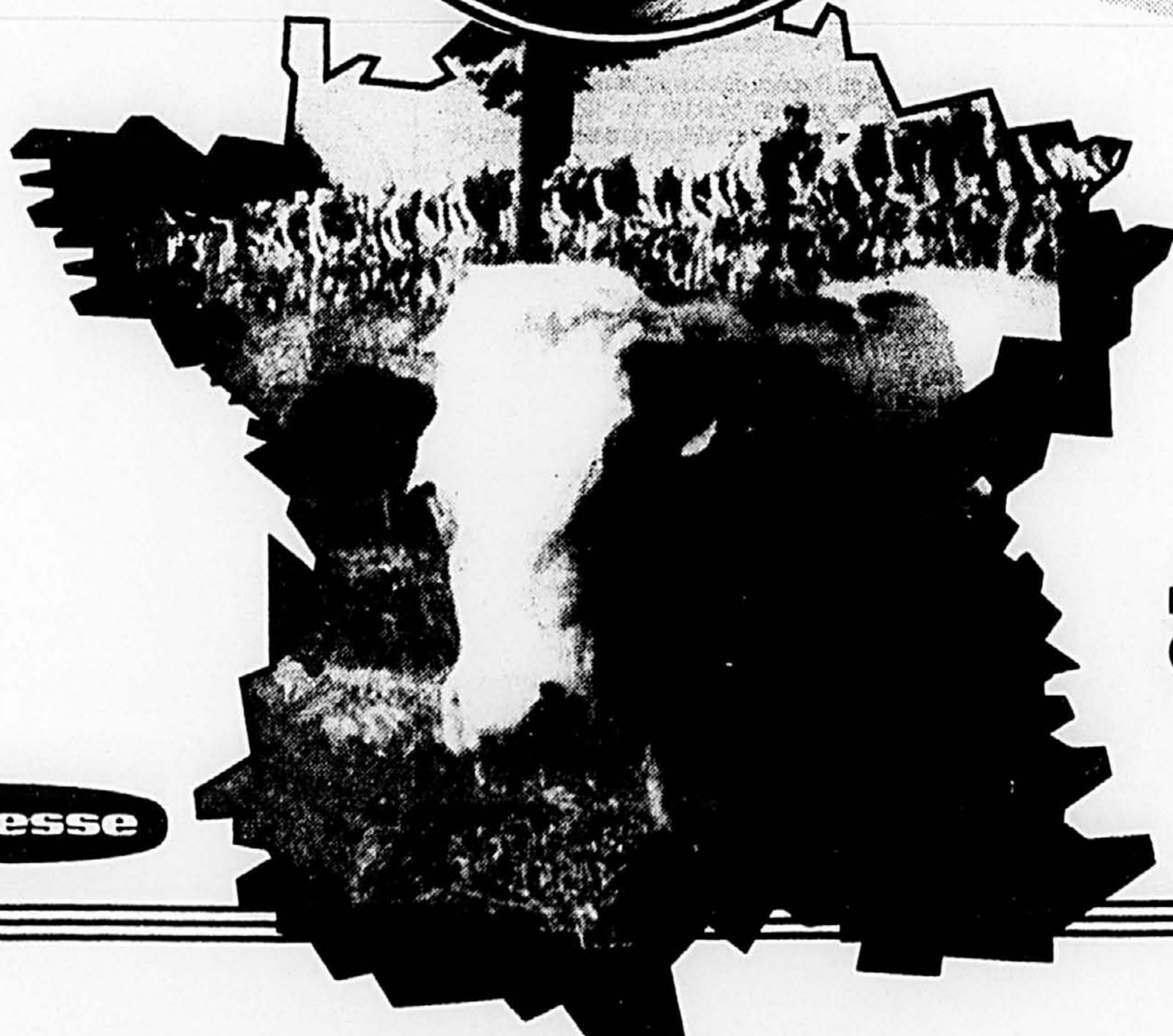
avec

# Foglia

Le journaliste-cycliste Pierre Foglia accompagnera les participants du Tour de France, du 3 au 25 juillet.



Tous les jours dans La Presse, les reportages, billets, commentaires et à-côtés du Tour de France avec Pierre Foglia



LE TOUR  
**92**



La Presse

## UN ENFANT C'EST NOTRE AVENIR

Votre don peut les guérir



Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer

LEUCAN

3045 Chemin Côte Ste-Catherine  
Montréal, Québec, H3T 1C4  
(514) 731-3696 (1-800) 361-9643



### VILLE DE BAIE D'URFE RÈGLEMENTS NUMÉROS 875-23, 875-24 ET 875-25 ENTRÉE EN VIGUEUR AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné que les règlements nos 875-23, 875-24 et 875-25 ont reçu les approbations suivantes:

- 1) Adoptés par le Conseil municipal de la Ville de Baie d'Urfe, lors de sa séance régulière tenue le 14 avril 1992;
- 2) Reputés approuvés par les personnes habiles à voter lors du registre tenu le 12 mai 1992;
- 3) Reçu l'avis de conformité de la Communauté urbaine de Montréal, date du 17 juin 1992; conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1).

Lesdits règlements sont déposés au bureau de la soussignée ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures régulières de bureau.

Les règlements nos 875-23, 875-24 et 875-25 deviennent en vigueur le jour de leur publication selon la loi.

Donné à Baie d'Urfe, ce 3e jour de juillet 1992.

Le greffier  
Françoise Lange

Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en page B 8

## Longueuil se dote d'une commission du patrimoine

GILLES ST-JEAN

Longueuil a annoncé hier la création d'une commission du patrimoine, dont la mission principale sera d'assurer la protection du patrimoine urbain du Vieux-Longueuil.

La commission sera formée de cinq personnes du «milieu» et deux experts, a annoncé le maire Roger Ferland; ces personnes, rémunérées, bénéficieront du soutien technique de la Ville par l'entremise de sa direction de l'urbanisme. Les membres de la commission ont été proposés par des groupes concernés auxquels la Ville avait demandé des suggestions.

Hier soir, le conseil municipal devait entériner la création de la commission (il devrait en faire autant de la nomination de ses membres la semaine prochaine). A cette occasion, l'Association des résidents du Vieux-Longueuil (ARVL), organisme qui milite pour la sauvegarde du patrimoine bâti du vieux quartier, a notamment reproché à la Ville de ne pas avoir mis en vigueur des principes qu'elle juge fondamentaux, comme le bénévolat des participants. L'organisme juge également que la commission sera «sous la coupe réglée» du comité exécutif de la Ville, puisque ses membres pourront être révoqués en tout temps.

## Oerlikon commandite Lesiège

La société Oerlikon Aérospatiale commanditera le jeune champion canadien des échecs, Alexandre Lesiège, afin qu'il puisse participer à des tournois en Europe et qu'il finance l'entraînement d'un entraîneur.

Cette multinationale établie à Saint-Jean-sur-Richelieu, qui fabrique de l'équipement militaire, n'a pas encore précisé quelle somme elle fournira au Longueillois de 16 ans.

Le président, M. Jim Cherry, a rencontré Lesiège mardi, après que le prodigieux joueur eut rencontré (et battu) 25 employés de la société lors de parties «simultanées». Au cours de l'entretien, M. Cherry s'est engagé à fournir un soutien financier à Lesiège. Les détails de l'entente seront négociés cet été.

**TIMKEN**  
**GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.**

|                        |                       |                           |
|------------------------|-----------------------|---------------------------|
| Montreal<br>937-7423   | Laval<br>668-5330     | Saint-Léonard<br>326-0471 |
| St-Laurent<br>744-2721 | Longueuil<br>678-2550 | Mt-Est<br>254-6038        |



## LES BAHAMAS

### Le Rêve

Cet été le Club vous y offre 2 destinations totalement différentes, chacune mettant en valeur ses plages où les eaux turquoise viennent mourir à vos pieds. Paradise Island est idéal pour les couples, jeunes mariés et célibataires épris de sports comme le tennis. Eleuthera est à recommander pour toute la famille.

### La Nourriture

Ces deux villages offrent des buffets somptueux, couverts de fruits de mer, de cuisines internationale et locale. Aux déjeuners et dîners le vin et la bière alimentent gratuitement la conversation.

### Les Activités

La plongée bouteille, le ski nautique, la planche à voile, le cirque, le tennis et bien d'autres activités sont animées par notre équipe de G.O. qualifiés.

### L'Animation

Que ce soit un cabaret, un spectacle de cirque, des excursions, chaque jour/soir vous amène une palette d'activités à votre choix.

### Le Prix

A partir de **1299<sup>00</sup>\$** tout compris\*  
 Pour plus de renseignements appelez votre Club Med Expert ou le (514) 935-2582 ou le 1-800-363-6033 sans frais.

Club Med

Quoi qu'il en soit, les cinq représentants du «milieu» qui siègeront à la commission sont Mme Hélène Dupuis, de l'Association des gens d'affaires du Vieux-Longueuil (AGAVL); M. Edouard Doucet, de la Société d'histoire de Longueuil (SHL); M. Jean-Paul de Lagrave, de la Société historique du Marigot (SHM) et M. Robert Spedding, de l'Atelier de mise en valeur du Vieux-Longueuil (AMVVL), de même que Mme Maryse Morin, journaliste. Quant aux experts, il s'agit des architectes Jacques Saint-Jean et Bertrand Thibodeau.

M. Saint-Jean, qui se spécialise «dans la récupération de bâtiments anciens», a travaillé à plusieurs projets dans le Vieux-Longueuil, en 1991, il a été le promoteur malheureux du projet de réaménagement du Foyer Saint-Antoine, rue Saint-Charles, projet auquel la Ville n'a pas accordé de permis à cause de l'opposition de 2500 citoyens lors de la signature d'un registre à la suite d'une campagne orchestrée par l'ARVL — le projet avait par ailleurs l'appui des sociétés dont des représentants font maintenant partie de la commission du patrimoine (AGAVL, SHL, SHM et AMVVL).

Pour sa part, M. Thibodeau, «spécialisé dans la rénovation, la restauration et le recyclage d'édifices ancestraux», selon un communiqué de la Ville, a été membre du Conseil culturel de la Montérégie et du comité du patrimoine de l'Ordre des architectes du Québec.

# Où Bruncher ce week-end

**AUBERGE LE VIEUX SAINT GABRIEL:** Situé au cœur du Vieux Montréal, dans la plus vieille auberge d'Amérique du Nord. Venez y "bruncher" en famille. Buffet et grillades à volonté, entrecôtes, poulet, agneau, médaillon de porc. Table de salades et chariot de desserts ne sont qu'un aperçu de nos délices. Tous les dimanches, de 11 h 30 à 15 h. Adultes 17,95\$, 1/2 prix pour les enfants de 10 ans et moins. 426, rue St-Gabriel, Mt. Tél. 878-3561

**CHEZ ALEXANDRE:** Un décor de café-terrasse parisien avec banquettes de cuir, nappes blanches et argenterie. Brunch comprenant mini-croissants, terrine de légumes, saumon fumé, champagne avec jus d'orange, oeufs bénédicte, omelettes, fruits frais, crêpes, saucisses, dessert et café, pour seulement 13,75\$. Rés.: 288-5105, 1454, rue Peel.

**EL TORO:** Buffet familial servi aux jardins terrasse. Garderie gratuite le midi. Rôti de bœuf, crevettes, saumon fumé, etc. 12,95\$ - 4,95\$ pour enfants de moins de 10 ans. Rés.: 387-7367, 1647, rue Fleury est.

**HOSTELLERIE LES TROIS TILLEULS:** Au bord de la rivière Richelieu, près de Montréal, dans un décor rustique. Samedi et dimanche, petit déjeuner brunch 7h30 à 10h. 9,75\$; samedi midi, déjeuner table d'hôte 20,50\$. Dim., brunch gourmand 11h à 14h30. 24,50\$. 584-2231.

**HOSTELLERIE RIVE GAUCHE:** Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de la rivière Richelieu, nous saurons réjouir ceux qui nous découvriront. Brunch gourmand de 11h à 15h. 16,50\$/pers. 467-4477.

**HOTEL DES GOUVERNEURS- ILE CHARRON:** Dimanche familial: brunch de 10h30 à 14h30. Adultes: 17,95\$, âge d'or: 15,95\$, enfants de moins de 12 ans: 8,50\$. Buffet du soir, adultes: 16,95\$, âge d'or 14,95\$, enfants 8,50\$. Samedi soir: buffet terre et mer. 651-6510. (Autoroute 20 sortie 89). Musique pendant les repas. Gâteau d'anniversaire et photo-souvenir.

**L'ESCAPADE:** Le Château Champlain, 36<sup>e</sup> étage, panoramique. Brunch à vous couper le souffle! Parmi les spécialistes: contre-filet de bœuf Renaissance, misonnée de fruits de mer ou champagne, crème flambée au Grand Marnier. 21,75\$ par pers. et à moitié prix pour les enfants de 12 ans et moins. pour réserver: 878-9000, poste 562.

**LE TOIT ROUGE:** Dimanche. Journée familiale avec son brunch et buffet du soir. Venez savourer notre fabuleux BUFFET CHAUD ET FROID À VOLONTÉ. Chaud: Rôti de bœuf, casserole de fruits de mer, filet de poisson, lasagne. Froid: Variété de viandes, charcuteries et salades. Notre savoureux comptoir de desserts: fruits frais, fondue au chocolat. Brunch du dimanche: de 11 h à 14 h 30, adultes: 13,95\$, enfants: 5,95\$. Buffet du soir: des 17 h à 20 h 30, adultes: 13,95\$, enfants: 5,95\$. 5440, Sherbrooke est, au coin de l'Assomption, en face du village Olympique. Réservations: 259-3748. Stationnement gratuit.

**RESTAURANT LE MITOYEN:** Un brunch détendu et raffiné, dans une maison qui accueille et séduit depuis longtemps les connaisseurs du grand Montréal. Les dimanches du Mitoyen s'étirent en douceur et en fraîcheur. Menu 25\$. Le Mitoyen, 652 Place Publique, Ste-Dorothée, Laval. Rés.: 689-2977.

**RESTAURANT PLAZA VILLA BORGHESE** 5486, boul. St-Laurent (coin St-Viateur. Pour réservation téléphonez 273-4097. Ouvert du lundi au vendredi de 11 h a.m. à 23h. Samedi 10h à 24h. Festival des pâtes tous les midis. Table d'hôte à partir de \$9,95.

**ROTISSERIE "AU PETIT POUCE"** L'endroit par excellence en tout temps pour le petit déjeuner depuis 45 ans. Dégustez notre fameux jambon fumé à l'érable, glacé au sucre, dans le plus beau décor "Les Laurentides". 1030, route 117, Val-David, sortie 76, autoroute des Laurentides. (819)322-2246.

**VIEUX KITZBÜHEL INC:** Situé sur les rives du lac St-Louis à l'île Perrot, le Guide gastronomique du Québec lui accorde trois étoiles pour sa cuisine, la qualité de son service et son ambiance autrichienne. Ouvert du mar. au dim. de 11h à 23h. Déjeuner d'affaires - table d'hôte - menu à la carte, et le meilleur brunch de West Island tous les dimanches de 11 h à 15 h. 16,50\$/pers. Enfants: 8,50\$. 505, boul. Perrot, île Perrot. 453-5521. Suivre la rte 20 à jusqu'au boul. Perrot sud, 1,6 km au sud.

**VIVACE RESTAURANT:** brunch italien tous les dimanches. Adulte 14,99\$, enfant de moins de 10 ans 6,99\$, gratuit enfant de moins de 3 ans. Ouvert aussi tous les jours. Spéciaux tous les midis et table d'hôte tous les soirs. Pour réservation: 697-3061. 6300, rte Transcanadienne, Pointe-Claro, (coin sud-est du boul. St-Jean.)

SI VOUS DÉSIREZ ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE, APPELEZ (514) 285-7062

LES ANNONCES CLASSÉES

**La Presse**  
**285-7111**

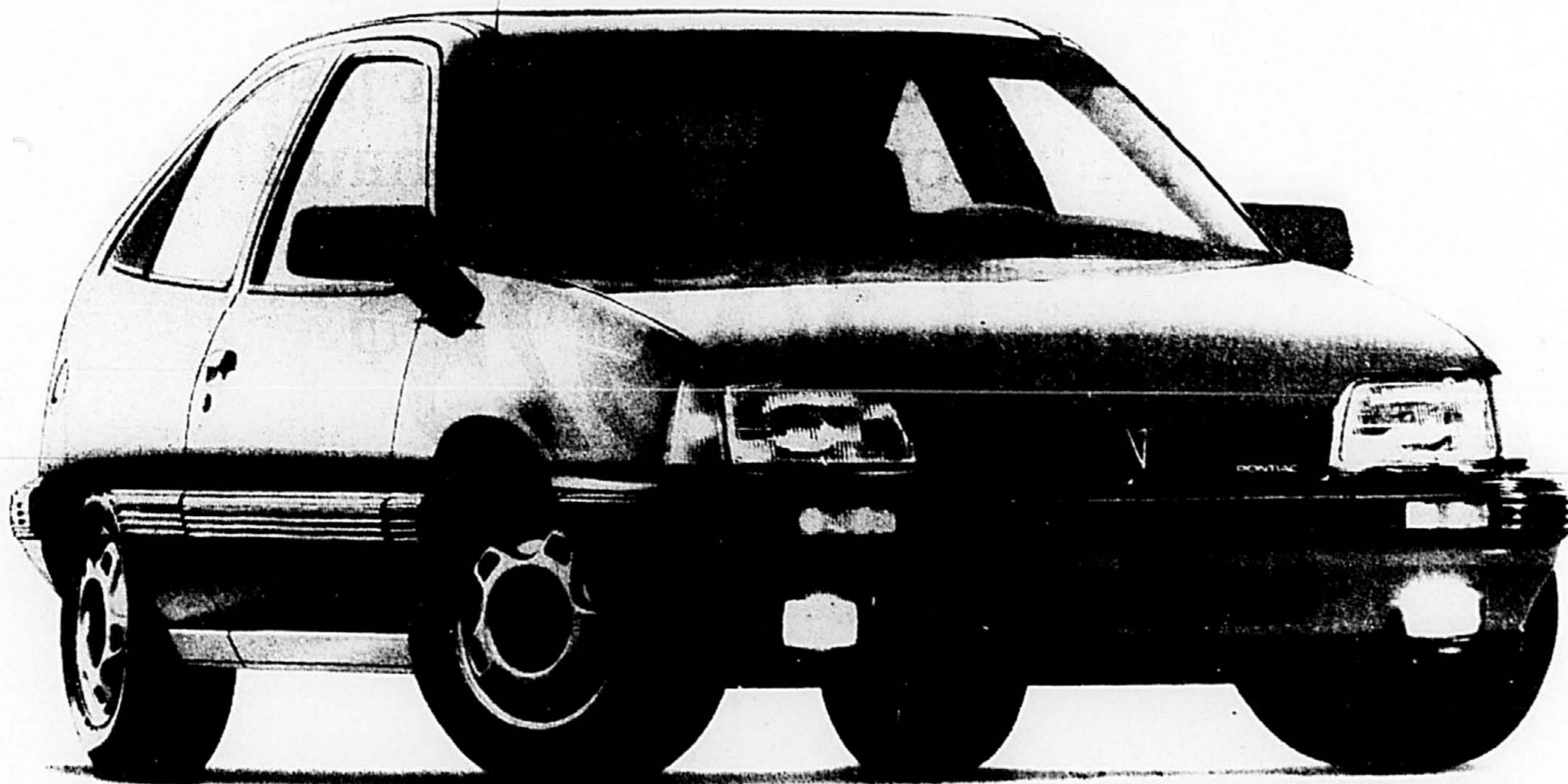
## PONTIAC LEMANS

**10000\$**  
**DE REMISE\***

+

PLAN DE PROTECTION

**5 ANS**  
**100 000 km\*\***  
**GM TOTAL PLUS<sup>MC</sup>**



LeMans SE Aerocoupe 1992

Offerts sur tous les modèles LeMans 1992.  
 Pour un temps limité, chez votre concessionnaire

**PONTIAC • ASÜNA • BUICK • CAMION GMC**

À partir de 8740 \$ (prix de détail suggéré par le fabricant). \*La T.P.S. et la T.V.Q. sont incluses dans la remise. Cette offre ne peut être utilisée en combinaison avec une autre offre et n'est applicable qu'à la livraison sur les voitures neuves ou de démonstration. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. \*\*Selon la première éventualité atteinte. Les critères d'admissibilité du PPGM s'appliquent.



# SANTÉ

## Médecines alternatives

### CHIROPRATIQUE

**MIEUX-ÊTRE:** pour vos maux fonctionnels, chroniques ou aigus. Retrouvez votre sensation de bien-être par la kinésiologie appliquée. Français et anglais. Enseignements et rendez-vous, téléphonez au 628-7014.

**PIERRE STE-MARIE, D.C.:** examen et évaluation de votre état vertébral sans frais. Service de radiologie sur place. Membre de l'Ordre des chiropraticiens du Québec. 20% de réduction aux plus de 60 ans. 255-7331 (Metro: Via)

### CONSEILLERS EN SANTÉ

**FORMATION:** LE CENTRE D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE de l'Alliance des Professionnels en Pratiques alternatives de Santé du Québec (Franc commun) offre, en collaboration avec l'Institut de Santé Eltry (Prenez en main votre santé), une formation complète, une fin de semaine sur deux, de sept. 1992 à juin 1993 (700 heures). Programme disponible sur demande. Pour information: (514)499-9975.

### HOMÉOPATHIE

**ÉCOLE / CLINIQUE:** Programme de formation professionnelle et clinique. Horaire au choix: jour, soir ou fin de semaine. Soirée d'information gratuite. Demandez notre brochure gratuite au Centre de Techniques Homéopathiques: (514)277-1007.

### MÉDECINES DOUCES

**CLINIQUES SANTÉ LÉVESQUE:** SERVICES ALTERNATIFS POUR MALADIES DÉGÉNÉRATIVES (cancer, sclérose, sida, etc.). Programme intensif de gestion de santé comprenant: Acupuncture, Homéopathie, Massothérapie, Conseils Alimentaires, Visualisation créatrice, Relation d'aide, Stimulation du système immunitaire, 714-X disponible sur demande. Situées à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour information: (514)348-4305

**LE COLLEGE DES MEDICINES DOUCES:** propose un enseignement disponible à distance et à votre rythme, avec ateliers, séminaires, assistance téléphonique, et stages cliniques, pour une formation complète de PRATICIEN DE LA SANTÉ, modules d'Homéopathie, d'énergétique et de médecine naturelle. Accreditation du ministère pour impôts. Demandez le guide de l'étudiant. Soirée d'information gratuite. Consultations pour la famille (frais de dossier seulement). Tel.: (514)528-5501. 1160, boul. St-Joseph E., #105, Montreal Que. H2L 1L5.

### NATUROPATHIE

**FORMATION:** L'École d'enseignement supérieur de naturopathie du Québec (EESNQ) offre un programme d'étude complet sur les fondements et la pratique clinique naturopathiques. Cours dispensés à Montréal (514)523-7466 et à Québec (418)682-2446.

**L'ACADÉMIE NATUROPATHIQUE JOHANNE VERDON INC.:** Cours reconnus par le Collège des naturopathes du Québec. Bourses d'étude. Cours conçus par des cliniciens d'expérience. Service de jumelage et encadrement offert tout ou long du cours. Accreditation pour impôt fédéral et provincial. Soirée d'information gratuite le 5 août. Pour information: (514) 272-0018.

### PRODUITS NATURELS

**ALGUE SUPER BLUE GREEN:** produits de santé uniques pour votre bien-être physique, mental, financier. Nous sommes différents. Possibilité nouvelle orientation aux distributeurs indépendants. Bienvenue (514)255-9315

**LE MARCHÉ NATURISTE:** aliments bio, en vrac, prêts à manger, tisanes, poulets, produits de santé, livres, revues. Spéciaux en magasin. Âge d'or: 10% de rabais. Situé au 1278, rue Jean-Talon Est (métro Fabre ou Jean-Talon). Tél.: 279-3709.

### SEXOLOGIE

**YVES LONGPRÉ:** sexologue et psychothérapeute. Quelque soit le problème sexuel présenté, thérapie individuelle ou de couple. Sur rendez-vous. 1497, St-Joseph Est, Montréal 522-4535. Aussi bureau à Granby et à Sherbrooke (514)777-1945.

### VACANCES SANTÉ

**CAP TOURMENTE:** méditation taoïste chinoise, selon les pratiques de maître Mantok Chia, par Nicole Tremblay, Ph.D., D.Ac. (le TAO de la santé). Camps d'été pour augmenter vos énergies, dans un décor champêtre, à la ferme des Côteaux, près de Québec. Du 27 août au 1<sup>er</sup> septembre 1992. Tél.: (418)688-1711.

**VAL SANTÉ INC. MAISON DE REPOS:** Surveillance professionnelle constante. Pour se reposer, perdre du poids rapidement, cesser de fumer, retrouver le sommeil; pour des problèmes digestifs, de peau, d'asthme, d'arthrite, de cholestérol et autres... JEÛNER: la solution à vos problèmes de santé. JEÛNE ET CURE DE JUS FRAIS dans une ambiance sereine et confortable. Vos hôtes à Val Santé: Madeleine Marin et Marial Melançon, hygiénistes. Info.: 7676 Chemin Pelletier, c.p. 655, Rawdon (Québec). Tél.: (514) 834-8484.

Si vous désirez annoncer dans cette rubrique, communiquez avec Josée-Anne Lemaire au (514) 285-6985 ou 1 800 361-0179

## L'épisiotomie de routine, une pratique aberrante

MARTHA GAGNON

■ L'épisiotomie pratiquée dans 70 à 80 p. cent des accouchements en Amérique du Nord cause plus de tort que de bien.

Une étude réalisée à Montréal remet en cause les bienfaits de cette pratique qui existe pourtant depuis 1920. Pour la première fois, on remet sérieusement en question l'utilité de cette intervention largement répandue qui consiste à pratiquer une incision de la vulve pour faciliter la sortie du bébé.

Les auteurs de l'étude réalisée par l'Hôpital général juif et l'université McGill, en collaboration avec les hôpitaux Sainte-Justine et St. Mary's auprès de 700 femmes, recommandent que l'on cesse de pratiquer l'épisiotomie de routine. Ils encouragent les médecins à utiliser cette intervention uniquement dans les situations extrêmes, lorsque le bébé est en détresse ou qu'il y a des complications.

Publiée dans le *On-Line Journal of current clinical trials*, l'étude scientifique soulèvera sans doute un nouveau débat chez les femmes qui avaient déjà suffisamment de maux de tête avec les dangers des prothèses mammaires, les restrictions aux mammographies et les hormones à la ménopause.

### Mythe détruit

L'étude vient détruire le mythe voulant que l'épisiotomie réduise les déchirures et permette à la femme de poursuivre une vie sexuelle sans complications après l'accouchement.

Selon le responsable de la recherche, le Dr Michael Klein, de l'Hôpital général juif, l'étude démontre que l'épisiotomie n'est pas vraiment nécessaire. Loin de prévenir ou de diminuer les lésions traumatiques du périnée (région entre l'anus et les organes sexuels), elle est responsable de déchirures importantes. En pratiquant une coupure, on rend les muscles beaucoup plus fragiles à la pression de la tête de l'enfant au moment de la délivrance.

De plus, il n'y a aucune preuve que les femmes se remettent plus facilement d'une coupure chirurgicale (épisiotomie) que d'une déchirure spontanée. Sur 47 femmes qui accouchaient pour la première fois et avaient subi une épisiotomie, on a constaté les déchirures les plus sévères allant du périnée jusqu'au rectum.

De l'avis du Dr Klein, «rien ne justifie le recours à l'utilisation de l'épisiotomie dans la plupart des accouchements». D'après lui, l'épisiotomie est vite devenue une mode dans les années 20 après qu'un illustre représentant de l'Association des obstétriciens-gynécologues eût recommandé cette pratique qu'il avait expérimentée plusieurs fois. On croyait alors que l'épisiotomie réduisait les dommages qui se produisent souvent durant le travail.

### Rien de scientifique

«On s'est mis à faire des épisiotomies sans que cette pratique ne soit vraiment appuyée par des données scientifiques. Pour les médecins, cela est devenu une routine. Or, il s'avère aujourd'hui qu'il y a peu ou pas d'avantages.» Le Dr Klein espère que les écoles d'obstétrique feront l'éducation des nouveaux médecins pour diminuer cette pratique. Il semble qu'il y ait encore beaucoup de résistance chez les médecins qui pratiquent des accouchements depuis plusieurs années.

A l'Association des gynécologues-obstétriciens, personne n'était disponible hier pour commenter l'étude.

Les femmes choisies pour cette étude ne présentaient pas de risques particuliers pour l'accouchement qui devait se faire naturellement. Elles étaient divisées en deux groupes, celles qui attendaient un premier enfant et les autres qui accouchaient pour la deuxième ou troisième fois.

Le Dr Jean-Yves Fontaine, chef du service d'obstétrique et de gynécologie à l'hôpital Saint-François d'Assise à Québec, affirmait hier que les conclusions de cette étude sont intéressantes et pourraient modifier la pratique. «Les médecins qui font des épisiotomies de routine vont peut-être faire davantage attention.» Mais selon lui, plusieurs ont réduit le nombre d'épisiotomie au cours des dernières années.



Y a pas plus «hot» que lui...

J'te cré pas!

## La Protégé du concessionnaire fait jaser... Et à ce prix-là, la concurrence a chaud!

Quand on connaît le concessionnaire Mazda et le service numéro un qu'il offre à ses clients, on comprend pourquoi il est si populaire. Et quand on s'assoit au volant d'une Protégé, la plus spacieuse des berlines compactes et l'une des meilleures achats de sa catégorie selon l'APA, on pense à la concurrence... qui essaie d'en faire autant. Mais à ce prix-là, qui dit mieux... dit Mazda!

À partir de seulement

10 925\$\*



Les concessionnaires

**mazda** Ça ment pas!

\*Prix de la Protégé DX, 5 vitesses (légerement différente de celle illustrée). Transport, préparation et taxes en sus. Offre du manufacturier non applicable. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire du concessionnaire à partir du 15 juin 92. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.

### Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal

**Albi Automobiles Ltée**  
3300, boul. Ste-Marie  
Mascouche, Québec  
474-2481-2 J7K 1P5

**Ami Auto Inc.**  
276, boul. d'Anjou  
Châteauguay, Québec  
692-9600 J6K 1G6

**Armand Quérier Automobiles Ltée**  
1530, boul. Chomedey  
Chomedey, Laval  
688-4787 H7V 3N8

**Autonor Inc.**  
2344, boul. Labelle  
LaFontaine, Québec  
436-8211 J7Z 5T5

**Avo Auto Inc.**  
4515, rue Buchanan  
Montréal, Québec  
737-7373 H4P 1S4

**Blondin Automobiles Ltée**  
6464, boul. Henri-Bourassa Est  
Montréal-Nord, Québec  
324-9100 H1G 5W9

**Concept Mazda**  
1530, rue Ampère  
Boucherville, Québec  
449-7929 J4B 7L4

**Delisle Auto Ltée**  
2815, rue Sherbrooke Est  
Montréal, Québec  
523-1122 H2K 1H2

**Fabreville Auto Inc.**  
4010, boul. Dagenais  
Fabreville, Québec  
622-3434 H7R 1L2

**Fort Chambly Automobiles**  
830, boul. Périgny  
Chambly, Québec  
658-6623 J3L 1W3

**Garage Blanchette Inc.**  
900, rue St-Laurent Ouest  
Longueuil, Québec  
677-6347 J4K 1C5

**Gareau Mazda**  
10175, rue Papineau  
Montréal, Québec  
381-3987 H2B 2A1

**Jac Auto Lavaltrie**  
651, rue Notre-Dame  
Lavaltrie, Québec  
588-4141 J0K 1H0

**Jac Auto Ltée**  
3612, boul. St-Jean  
Dollard-des-Ormeaux, Qc  
626-8120 H9G 1X1

**Lachine Mazda**  
2895, rue Notre-Dame  
Lachine, Québec  
637-1153 H8S 2H3

**Lachute Mazda**  
20, rue Principale  
Lachute, Québec  
562-8808 J8H 3R8

**Lacroix Automobile Ltée**  
990, route 117  
Case postale 1020  
Val-David, Québec  
322-3937

**Le Domaine De l'Auto P.A.T. Ltée**  
12210, rue Sherbrooke Est  
Pointe-aux-Trembles, Qc  
645-1694 H1B 1C7

**Mazda de Blainville**  
738, boul. Labelle  
Blainville, Québec  
437-8000 J7C 2K2

**Mazda 2-20**  
1, boul. Don Quichotte  
Île Perrot, Québec  
453-7220 J7V 7X4

**Mazda Gabriel**  
5333, rue St-Jacques Ouest  
Montréal, Québec  
484-7777 H4A 2C9

**Mazda Casavant**  
5190, rue Cusson  
St-Hyacinthe, Québec  
774-1345 J2S 8N9

**Quintin Automobiles Inc.**  
385, rue Laberge  
St-Jean sur le Richelieu, Qc  
349-6767/658-9042  
J3A 1S1

**St-Constant Auto Ltée**  
48, rue St-Pierre  
St-Constant, Québec  
632-0700 J0L 1X0



## LES CARAIBES

### Le Rêve

Cet été, notre programme aux Caraïbes couvre un chapelet d'îles exotiques et de plages aux eaux turquoise. Pour la famille nous proposons Ste Lucie et Punta Cana, Turquoise et l'île Magique sont pour les célibataires et les couples en goût d'aventure.

### La Nourriture

Tous nos villages présentent des buffets internationaux somptueux. Des mets Italiens, Français et des fruits de mer de couleur locale. Aux déjeuner et dîner le vin et la bière complètent gratuitement la conversation.

### Les Activités

Les G.O. vous aideront à choisir entre le tennis, le golf, la voile, le ski nautique, la plongée bouteille, la planche à voile et bien d'autres activités sportives.

### L'Animation

Notre équipe de G.O. qualifiés sont l'inspiration du programme d'activités. Que ce soit les sports, les spectacles, le cirque ou même la discothèque. Nos excursions vous permettent aussi d'explorer les alentours.

### Le Prix

A partir de **1299\$** tout compris!

Pour plus de renseignements appelez votre Club Med Expert ou le (514) 935-2582 ou le 1-800-363-6033 sans frais.

Club Med

# VENTE EN VIGUEUR MAINTENANT!

VÊTEMENTS, ARTICLES MÉNAGERS,

**EN VIGUEUR MAINTENANT!**

et quantité de bons achats POUR L'EXTÉRIEUR ET PLUS



**GIGANTESQUE LIQUIDATION!**

Serviettes, débarbouillettes draps de bain.

88¢ 1<sup>88</sup> 3<sup>88</sup> et 6<sup>88</sup> ch.

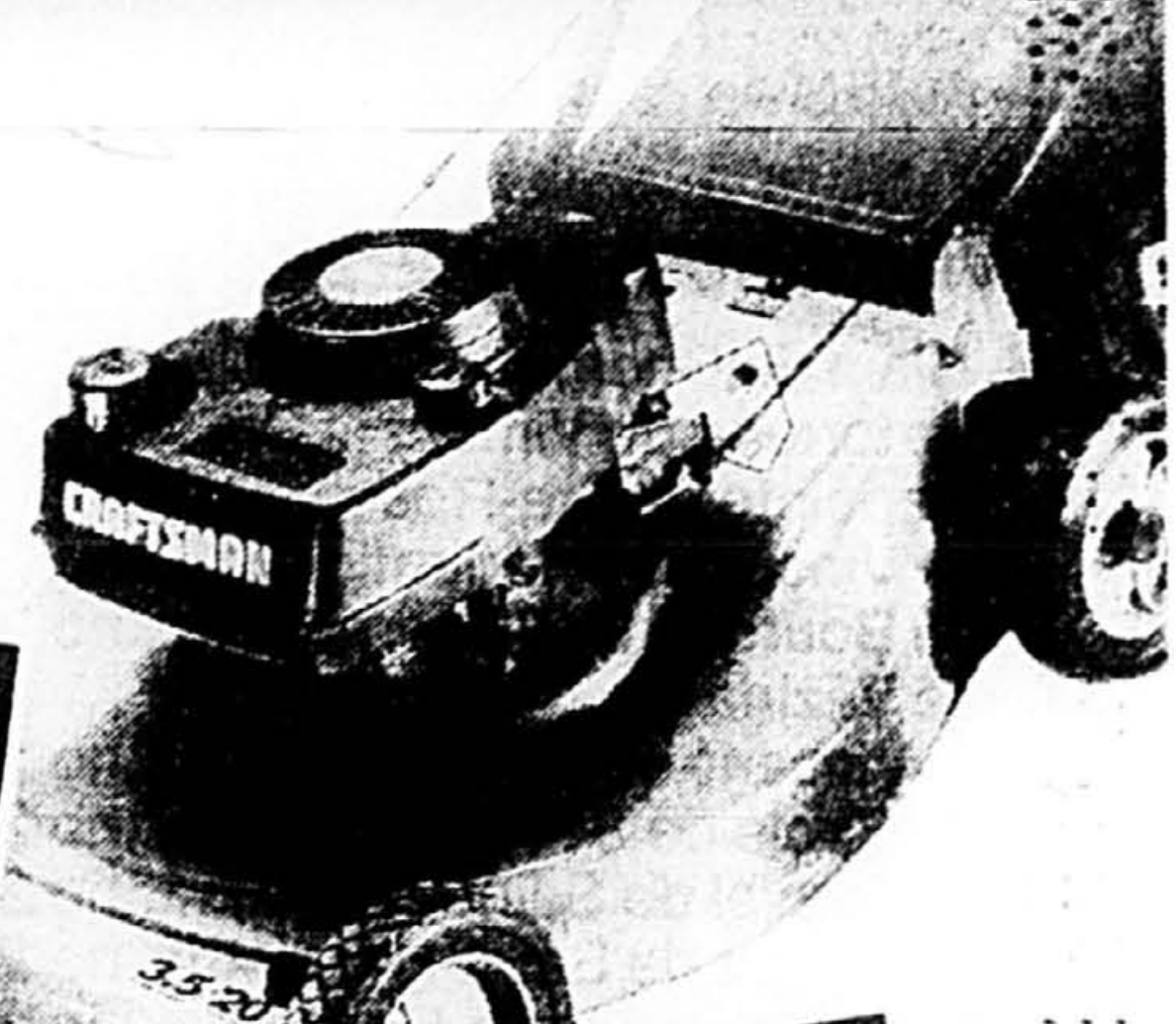
**OUTILS CHOISIS CHOIX<sup>MD</sup> DE LA SÉRIE 9 CRAFTSMAN<sup>MC</sup>**

- Ponceuse vibrante à double action. No 24690. Ord. 129,99\$. Ch....64,99\$
- Ponceuse/polisseuse orbitale. No 24190. Ord. 149,99\$. Ch....74,99\$
- Ponceuse 1/4 feuille. No 24790. Ord. 84,99\$. Ch.....42,49\$
- Ponceuse à ruban 4". No 24290. Ord. 219,99\$. Ch...109,99\$
- Meuleuse à disque 4 1/2". No 24390. Ord. 129,99\$. Ch....64,99\$
- Aspirateur avale-tout/souffleuse. No 29790. Ord. 279,99\$. Ch...139,99\$

**LES PLUS BAS PRIX JAMAIS OFFERTS**

Magnifique ensemble "Magnum" de et ran pour le salon. Canapé et fauteuil de la série no 55400.

777\$ (canapé) ch. 499\$ (fauteuil) ch.



**DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES**

**RABAIS 15% SUR UNE SÉLECTION DE VENTILATEURS OSCILLANTS**

Ord. 27,99\$ à 44,99\$

23<sup>79</sup> à 38<sup>24</sup> ch.

**588\$**

Ord. 759,99\$  
Laveuse 9 programmes de très grande capacité. Agitateur Dual Action<sup>MD</sup>; modèle blanc. No 41310.

**408\$** ch.

Ord. 569,99\$  
Sècheuse 7 programmes. Blanc. No 81310.

**719\$** ch. Ord. 819,99\$  
Réfrigérateur 17.4 pi.cu. Modèle à 3 clayettes. 2 hydrateurs; blanc, no 20710.

**189\$** ch. Ord. 326,45\$  
Four à micro-ondes 1.0 pi.cu. 10 niveaux d'intensité, décongélation auto. Blanc. Nos 88150/2.

**RABAIS 30% TOUS LES MAILLOTS DE BAIN À PRIX COURANTS POUR FEMMES**

**9<sup>99</sup>** chacune  
SÉLECTION DE ROBES BAIN-DE-SOLEIL POUR FEMMES

**RABAIS 1/3 SÉLECTION DE SOUTIENS-GORGE VOGUE<sup>MD</sup>, WONDERBRA<sup>MD</sup>, PLAYTEX<sup>MD</sup>, ET WARNER'S<sup>MD</sup> ET SOUS-VÊTEMENTS DE MAINTIEN: LES PLUS EN DEMANDE**

**RABAIS 35% TOUS NOS BAGAGES VENDUS À LA PIÈCE À PRIX COURANTS**

**BEAUCOUP D'AUTRES SUPER AUBAINES NON ANNONCÉES EN MAGASIN!**

**24<sup>99</sup> à 39<sup>99</sup>** la paire  
Ord. 50\$ à 70\$  
Sélection de chaussures Calico<sup>MD</sup> et Westies<sup>MD</sup> pour femmes.  
(Non disponibles à Ste-Marthe-sur-le-Lac et Repentigny)

**179<sup>97</sup>** l'ens. Ord. 359,99\$  
Batterie de cuisine "Rome" 8 pièces de Lagostina<sup>MD</sup>. No 13530.

**MOITIÉ PRIX**  
Peinture d'extérieur Défi Climat<sup>MD</sup>. Latex satiné mat. Pot 4 litres. Sears ord. 35,99\$. Ch.....17,99\$  
Rabais 13\$ sur autres finis choisis. Teinture d'extérieur pour patio et parements. Pot 4 litres. Sears ord. 29,99\$-34,99\$. Ch.....14,99\$-17,49\$  
Prix de réclame de la peinture et de la teinture en vigueur jusqu'au 25 juillet 1992.

**RABAIS 50% SÉLECTION DE PLATS DE SERVICE "LE CREUSET" DE TONS BLEU ET NOIR À PRIX COURANTS**

**SEULEMENT 7<sup>99</sup>** ch.  
Sortie de bain en éponge de coton pour femmes.

**SEULEMENT 9<sup>99</sup>** la paire  
Ord. 30\$  
Sandales super confortables pour femmes. Modèle garni de 2 boucles, ton noir ou tabac. Modèle no 2109.

**7<sup>99</sup> et 10<sup>99</sup>** ch.  
GRANDS PANIERS RUBBERMAID<sup>MD</sup> POUR LE RANGEMENT  
Formats 26 et 42 litres.

**RABAIS 60\$! 289<sup>99</sup>** ch. Ord. 349,99\$  
Déshumidificateur Kenmore. No 25736.

**SEULEMENT 9<sup>99</sup>** ch.  
Sélection de blousons de printemps pour femmes.

**2<sup>29</sup> à 2<sup>99</sup>** ch.  
Ord. 3,89\$ à 4,99\$  
Sélection de sous-vêtements isothermes pour garçons. Nos 33030/034/112/620/624/630/634/990.

**19<sup>99</sup>** la paire  
Sélection de chaussures Walk-A-Thon fin de série pour hommes.

**619<sup>99</sup>** ch. Ord. 819,99\$  
Cuisinière à nettoyage facile. 4 éléments-serpentins de luxe, dossierer sous verre, minuteur analogique. No 65010.

**RABAIS 15% 288<sup>99</sup> à 722<sup>49</sup>** ch.  
Ord. 339,99\$ à 849,99\$  
Sélection de climatiseurs Kenmore pour fenêtres.  
Prix de réclame des ventilateurs, des déshumidificateurs et des climatiseurs en vigueur jusqu'au 18 juillet 1992.

Une sélection de chemises de nuit, nuisettes et pyjamas pour femmes. Ch.....9,99\$

Rabais 25% additionnel sur les vêtements V.I. Petites<sup>MD</sup> et Image à prix déjà réduits.

**PRIX À TOUT CASSER! SÉLECTION DE VÊTEMENTS D'HIVER POUR GARÇONS ET FILLES**

**ABRIS-SOLEIL À BONS PRIX!**  
Format 9 X 9' no 98481. Ord. 299,99\$  
249,99\$ ch.  
Format 9 X 12' no 98491. Ord. 349,99\$  
299,99\$ ch.  
Format 12 X 12' no 98471. Ord. 399,99\$  
349,99\$ ch.

**419\$** ch. Ord. 549,99\$  
Lave-vaisselle 6 programmes, lavage sur 3 niveaux. No 72382.

**388\$** ch. Ord. 483,10\$  
Magnéscope 4 têtes MTS stéréo avec télécommande 36 boutons. No 30400.

**VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX!**

**SEULEMENT 1<sup>49</sup>** ch.  
Sélection de bas-culottes fin de série.

**RABAIS 40%**  
Une sélection de soutiens-gorge et culottes Gitanos<sup>MD</sup> à prix courants.

**SEULEMENT 49<sup>99</sup>** l'ens.  
Ord. 99,99\$  
Batterie de cuisine 7 pièces TRÈS LOURDE<sup>MC</sup>. No 13350.

**477\$** ch. Ord. 649,99\$  
Télécouleur 21" stéréo, son ambiphonique, avec télécommande 25 boutons. No 14971.

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 11 JUILLET 1992, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

**SEARS**

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Étail' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Bréssard: 465-1000, LaSalle: 364-9727, Laval: 682-1200. Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110. Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada. 1992. Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

**Quelle chance  
que vous  
soyez abonné  
à La Presse!**

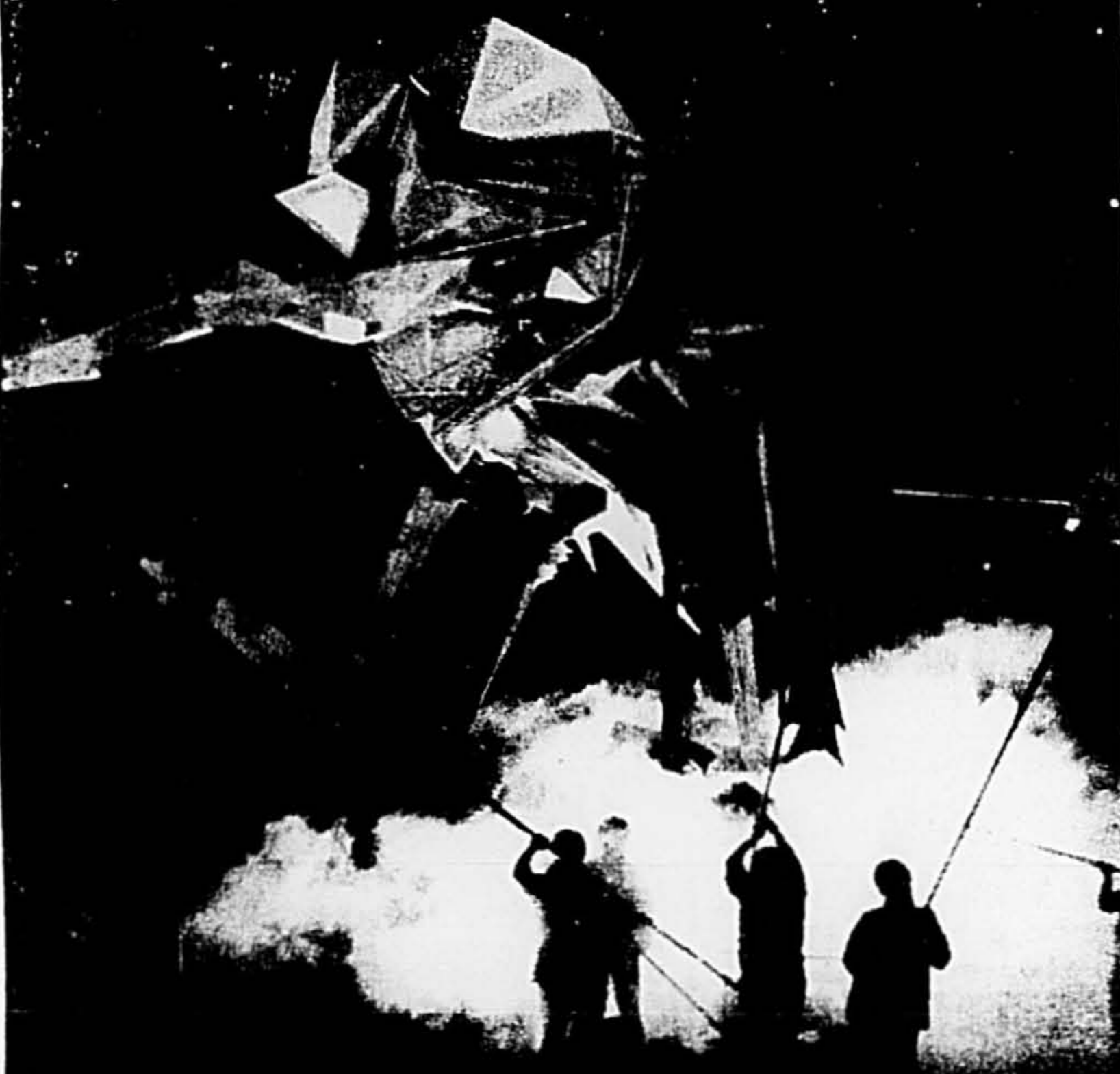
**Si votre nom apparaît sur cette liste:**

- M. Blain de Chomedey.....no 238314B02
- M. Lafortune de Vimont.....no 239007L03
- M. Lapointe de Ste-Rose.....no 239250L02
- Mme Vincent de Repentigny.....no 245144V00
- Mme Bourque de Duvernay.....no 246354B05
- Mme Vézina de St-Vincent-de-Paul.....no 246569V01
- Mme Sirois de St-Hilaire.....no 286375S03
- Mme Gravel de Saint-Bruno.....no 286501G02
- Mme Brillon de Saint-Hyacinthe no 288311B00
- M. Lussier de Sainte-Rosalie.....no 288460L04

**VOUS GAGNEZ**

**Deux billets pour  
une soirée magnifique  
au Théâtre de la Dame  
de Coeur**

Le Théâtre de la Dame de Coeur  
présente  
Une allégorie fantastique et grandiose pour  
adultes, accessible aux enfants.



**histoire  
fantastique  
d'une nuit blanche**  
de Richard Blackburn

**Tous les jours jusqu'au 3 juillet 1992, nous  
publierons les noms de 10 abonnés. Ceux-ci  
gagneront automatiquement deux billets pour  
assister, dans un décor enchanteur de Monté-  
règie, à cette création inusitée et unique en  
Amérique du Nord.**

La valeur totale des prix offerts est de 3 480\$. Les règlements du concours sont  
disponibles à La Presse.

Veillez accorder un délai de livraison de deux semaines.

**Nos fidèles abonnés  
ont des avantages!**

**Abonnez-vous dès maintenant**

**au 285-6911**

**La Presse**

**Dave Hilton condamné à six  
mois moins un jour de prison**

PIERRE BELLEMARE

Le boxeur Dave Hilton, 28 ans, a reçu hier une sentence d'emprisonnement de six mois moins un jour, après s'être reconnu coupable d'un vol à main armée dans un Dunkin' Donuts, en avril 1991, boulevard Saint-Jean, à Dollard-des-Ormeaux.

Son frère Matthew, 26 ans, connaîtra sa sentence aujourd'hui, à la Cour du Québec, pour le même crime commis avec la complicité de Robert Dooley, 46 ans, le conducteur du véhicule qui a servi à faciliter la fuite des trois comparses.

Il était, environ 2h30, dans la nuit du 30 avril 1991, lorsque les deux frères Hilton se sont présentés à la caisse de l'établissement pour réclamer à la pointe du revolver la recette de 165 \$.

Ils se sont ensuite dirigés vers une Taurus noire, conduite par Dooley, pour s'éloigner des policiers qui avaient entre-temps été alertés par des employés du restaurant.

Les deux membres de la célèbre famille Hilton ont aussi été soignés pour leur problème d'alcoolisme dans un centre spécialisé. Dave et Matthew ont déjà été reconnus coupables de fautes affaiblies au volant d'un véhicule et d'un refus de subir l'alcooltest.

**Pierre Vandelac succède à Lucien  
Bolduc à la direction de la STRSM**

Le conseil d'administration de la Société de transport de la Rivière-Sud de Montréal a éternisé hier soir la nomination de M. Pierre Vandelac au poste de directeur général, où il remplaçait déjà M. Lucien Bolduc, qui a quitté pour l'entreprise privée.

M. Vandelac, comptable de formation — il possède le titre de CGA —, a indiqué à l'issue de

l'assemblée du conseil qu'il était dans le domaine de l'administration depuis 22 ans. Il est à l'emploi de la STRSM depuis six mois, et y a occupé le poste de directeur des systèmes d'information et de gestion et des approvisionnements.

Il avait été nommé directeur général adjoint après le départ de M. Bolduc pour la société Limocar, en avril.

**Économisez jusqu'à 60\$ par année**  
en abaissant la température du thermostat de 22°C à 20°C  
quand vous êtes à la maison.

**écoKILO** 333-KILO

**À NE PAS MANQUER!  
LES MULTI-AUBAINES,  
SAMEDI, DANS  
La Presse**

**Si vous êtes membre  
du CLUB, entrez le  
code suivant:  
21533491**

**Sinon, composez,  
à Montréal, le  
251-8688  
ou, sans frais, le  
1 800 563-8688.**

**CLUB Multi points**

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. 1991 Le Groupe Vidéotron Inc. Tous droits réservés.

**avis de rachat**

**AUX DÉTENTEURS DES OBLIGATIONS DE LA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
(CANADA)**

**50 000 000 \$ CAN.  
8,00 % échéant le 8 février 1994  
Série CL**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ, PAR LA PRÉSENTE, que selon les termes et conditions régissant les obligations, la Province de Québec procédera au rachat le 8 août 1992 de la totalité des obligations de la série CL (datée du 15 mai 1973) 8,00 % échéant le 8 février 1994 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 42,652,000 \$ au prix de 100 %, plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour le rachat.

Sur remise le 8 août 1992 ou après cette date des obligations accompagnées des coupons non échus à toute succursale au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Laurentienne du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada, la Banque Scotia et la Banque Toronto-Dominion ou à toute Caisse Desjardins, au choix du détenteur, la Province remboursera les montants indiqués ci-haut.

Les obligations au porteur, s'il y a lieu, devront être présentées avec tous les coupons non échus, à défaut de quoi la valeur nominale du ou des coupons manquants sera déduite du montant autrement payable.

Aucun intérêt ne sera calculé à l'égard des obligations le ou après le 8 août 1992 et tous les coupons échéant après cette date devront être annulés.

Gouvernement du Québec  
Ministère des Finances  
Daté à Québec  
Ce 23 juin 1992

**Québec**

**avis de rachat**

**AUX DÉTENTEURS DES OBLIGATIONS DE LA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
(CANADA)**

**42 000 000 \$ CAN.  
8,00 % échéant le 8 février 1994  
Série BP**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ, PAR LA PRÉSENTE, que selon les termes et conditions régissant les obligations, la Province de Québec procédera au rachat le 8 août 1992 de la totalité des obligations de la série BP (datée du 8 février 1971) 8,00 % échéant le 8 février 1994 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 37,854,000 \$ au prix de 100 %, plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour le rachat.

Sur remise le 8 août 1992 ou après cette date des obligations accompagnées des coupons non échus à toute succursale au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Laurentienne du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada, la Banque Scotia et la Banque Toronto-Dominion ou à toute Caisse Desjardins, au choix du détenteur, la Province remboursera les montants indiqués ci-haut.

Les obligations au porteur, s'il y a lieu, devront être présentées avec tous les coupons non échus, à défaut de quoi la valeur nominale du ou des coupons manquants sera déduite du montant autrement payable.

Aucun intérêt ne sera calculé à l'égard des obligations le ou après le 8 août 1992 et tous les coupons échéant après cette date devront être annulés.

Gouvernement du Québec  
Ministère des Finances  
Daté à Québec  
Ce 23 juin 1992

**Québec**

350 ANS

**3 JUILLET  
AU CALENDRIER  
AUJOURD'HUI**

EN COLLABORATION  
AVEC  
**La Presse**

**MONTREAL  
fête**

Renseignements : (514) 872-7292

**arts et spectacles**

**Festival International de Jazz de Montréal - Édition spéciale 350°**  
350 spectacles en 12 jours (514) 871-1881 Jusqu'au 12 juil.

**Cirque magique des clowns**  
Centre de loisirs communautaire  
Lapresse  
(514) 272-3633 Sur réservation  
Jusqu'au 12 oct.

**Les voiliers de l'espace  
Terre ! Terre !**  
Planetarium Dow  
(français) 13h15, 15h45 et 20h30  
(Anglais) 14h30 et 19h15  
(514) 872-4530 Jusqu'au 6 sept.

**Marcel poursuivi par les chiens**  
Théâtre du Nouveau Monde - 20h00  
(514) 861-0563 Jusqu'au 4 juil.

**Place du 350°**  
Metro Berri-UDAM  
**RAMOON**, groupe issu du concours  
Cegep rock - 12h30  
Atelier de Rap  
avec **SPECIAL BLEND** - 13h30  
**MARIN NASTURICA**,  
accordeoniste - 17h00  
**LES CO-LOCS**,  
rock francophone - 20h00  
► **MUSIC HALL** avec Pierre Verville  
et Les Co-LoCS, Jocelyn Bérube,  
Manon D'Inverness, Les Chanteuses  
de Pomme et Special Blend. - 22h00  
(514) 872-7292

**LE GRAND JEU DE NUIT**  
A compter du 14 juillet, tous les soirs sauf les lundis, spectacle grandiose  
son et lumière sur la Place d'Armes.  
Une fabuleuse réalisation du Théâtre Sans Fil.  
Billets en vente dès maintenant au Réseau Admission : (514) 522-1245  
et au Marché Bonsecours (514) 872-7292

**animation**

**Jeanne-Mance et ses habitations**  
Parc des Habitations Jeanne-Mance (514) 843-8355

**Animation au Marché Bonsecours**  
Du jeudi au dimanche de 10h00 à 20h00  
350 Saint-Paul E.  
(514) 872-7292

**Coupe de Montréal - Tournoi  
international de hockey sur gazon**  
Stade Molson McGill, Centre Claude  
Robillard, Parc Hébert St-Leonard,  
Parc Jeanne-Mance  
(514) 252-3060 Jusqu'au 5 juil.

**Hôtels particuliers de McGill**  
Visite auto-guidée et exposition  
Université McGill  
Cartes-guide disponibles au Burnside Hall  
(Sherbrooke et McGill College)  
et au Marché Bonsecours  
(514) 398-4743 Jusqu'au 31 oct.

**La petite bibliothèque  
du parfait Montréalais**  
Surveillez les concours  
« Mon Montréal à moi » dans  
les librairies et les bibliothèques  
(514) 872-7292 Jusqu'au 1<sup>er</sup> août

**L'autre Montréal**  
Visites du Montréal des Montréalais  
Tous les dimanches de 10h00 à 13h00  
Carre Saint-Louis / Saint-Denis  
(metro Sherbrooke)  
(514) 521-7802 RSVP Jusqu'au 31 oct.

**Bourse de Montréal**  
Visites guidées  
(français) 9h30 - (anglais) 13h30  
(514) 871-2424

**Montréal vu par les enfants**  
Ateliers vidéo  
Inscriptions jusqu'au 31 juil  
(514) 252-3024

**Parcours historique  
Pointe-aux-Trembles**  
Départ : Vieux-Moulin PA T  
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

**Visite à pied du Vieux-Montréal**  
Brochures disponibles  
au Marché Bonsecours  
(514) 872-7292

**expositions**

**La démocratie à Montréal, de 1830 à nos jours**  
Hôtel de ville / Hall d'honneur (514) 872-2678 Jusqu'au 13 sept.

**Montréal, carrefour d'échange et de commerce**  
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal  
Enfants moins de 12 ans : entrée gratuite (514) 872-9150 Jusqu'au 12 oct.

**Premier Salon international de la  
sculpture extérieure de Montréal**  
Promenade du Vieux-Port et hangar 7,  
jettee King Edward  
(514) 842-4300 Jusqu'au 7 sept.

**Ces femmes qui ont bâti Montréal**  
Édifice Cornier  
(514) 842-1069

**Cinquante ans  
de la Galerie Dominion**  
Hommage à Montréal  
Galerie Dominion (rue Sherbrooke O.)  
(514) 845-7833 Jusqu'au 30 sept.

**De l'autre côté de la montagne**  
Exposition sur l'histoire  
du développement de Côte-des-Neiges  
Dans les rues du quartier  
(514) 488-5643 Jusqu'au 15 oct.

**Dentelles anciennes  
et contemporaines**  
L'art dentellier en Belgique  
Musée des Arts décoratifs de Montréal  
(514) 259-2575 Jusqu'au 30 août

**Exposition historique  
sur les irlandais du Québec**  
Centre de commerce mondial  
(metro Square Victoria)  
(514) 338-4631 Jusqu'au 10 juil.

**Expotec / Imax**  
Vieux-Port, jettee King Edward  
(514) 496-IMAX Jusqu'au 10 oct.

**Fortin, le peintre de Montréal**  
Musée Marc-Aurèle Fortin  
(514) 845-6108 Jusqu'au 12 oct.

**Histoire et architecture  
du vieux Palais de justice**  
Vieux Palais de justice  
(514) 872-7525 Jusqu'au 1<sup>er</sup> sept.

**Images du futur 92**  
Montréal, ville du futur - Vieux-Port  
(514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.

**Le Nouveau Monde**  
Différentes maisons de la culture  
(514) 872-6211 Jusqu'au 28 août

**Les 200 ans de l'Église  
protestante à Montréal**  
Église Erskine and American United  
(514) 849-3286 Jusqu'au 12 oct.

**Les enfants de Montréal**  
Maison du pressoir - 13h00  
(514) 280-6783 Jusqu'au 8 nov.

**Montréal 1942-1992**  
L'anarchie resplendissante  
de la peinture  
Galerie de l'UDAM, Pav. Judith Jasmin  
(JR-120)  
(514) 987-8421 Jusqu'au 2 août

**Place aux Montréalais !**  
Centre d'histoire de Montréal  
(514) 872-3207 Jusqu'au 1<sup>er</sup> nov.

**Montréal, ville de cinéma**  
Cinématique québécoise  
Musée du cinéma - 17h00  
(514) 842-9783 Jusqu'au 4 oct.

**Musée des Hospitalières  
de l'Hôtel-Dieu de Montréal**  
201, avenue des Pins O.  
(514) 849-2919 Jusqu'au 12 oct.

**Nouveaux parcours  
de l'art canadien (1790-1960)**  
Musée des Beaux-Arts, Pav. Benaiah Gibb  
(514) 265-1600 Jusqu'au 27 sept.

**Nouveaux territoires :  
350 / 500 ans après**  
Maisons de la culture Mercier,  
Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce,  
Petite Patrie  
(514) 982-6874

**Points de vue**  
Centre de la montagne  
Parc du Mont Royal  
(514) 844-4928 Jusqu'au 1<sup>er</sup> nov.

**Pointe-aux-Trembles en évolution**  
Maison Wilson-Beaudry  
(514) 872-2643 Jusqu'au 7 sept.

**Rome, 1000 ans de civilisation**  
Palais de la civilisation  
(514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.

**Rosemont, une histoire de quartier**  
Collège de Rosemont, carrefour étudiant  
(514) 597-2561 Jusqu'au 9 août

**Transit 92**  
Vieux-Port, navire Fort St-Louis  
(514) 527-9221 Jusqu'au 12 oct.

**Un fleuve, un quartier, une ville**  
Maison de la culture Frontenac  
(514) 872-7882

**Histoire de jouets**  
Un monde de poupées - Joujoutheque  
Les aventures de Ludo - Vieux-Port  
(514) 523-2643 Jusqu'au 7 sept.

**Marché Bonsecours**  
350, rue St-Paul Est  
**Montréal, une histoire à suivre :**  
une exposition exceptionnelle, l'histoire  
comme vous ne l'avez jamais vue.  
**Racines du futur, l'aventure des  
communications à Montréal :**  
une présentation de Bell Canada,  
Northern Telecom, Recherches  
Bell Northern et Bell Cellulaire.  
**À mille lieux :** des installations vidéo.  
**Kahswenhtha :** une introduction  
à la culture amérindienne.  
**Omnicité :** vidéo interactif  
Exposition temporaire :  
**Les marchés publics à travers  
les âges de Montréal - 1642-1992**  
(514) 872-7292  
Tous les jours, de 10h à 20h

...ET BIEN D'AUTRES ENCORE ! RENSEIGNEMENTS : (514) 872-7292

**à ne pas manquer**

**Série internationale de concerts des Jeunesses musicales**  
Dans le cadre des activités officielles des Célébrations de Montréal, dix-sept  
représentations des concerts de la série « Révélation 92 » sont présentées  
gratuitement dans les parcs de l'île de Montréal.  
Ce soir : le Quintette à vent Kulgarini de Canberra, Australie.  
Parc des Rapides, Ville LaSalle - 19h30 - (514) 367-1000

**Activité gratuite**  
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel.  
Sujet à changements sans préavis.

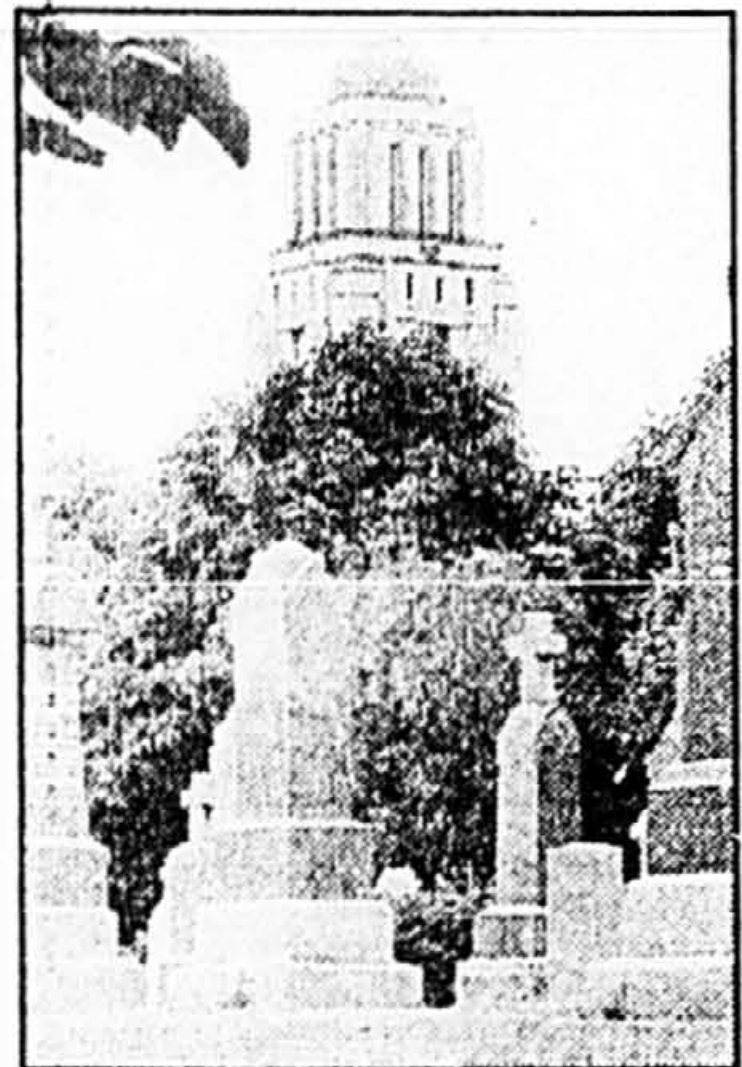
**Activité vedette**  
► Exposition temporaire :  
Les grands partenaires

EN COLLABORATION AVEC

**Esso** **Ford** **MOLSON O'KEEFE**

EN COLLABORATION AVEC

**Ville de Montréal** **Tourisme Québec** **Canada**



Le cimetière Côte-des-Neiges

## Des souvenirs plein la tête!

Des souvenirs de Montréal? J'en ai plein la tête puisque j'y suis née et y ai demeuré jusqu'à mon mariage, en 1946.

Montréal pour moi, c'était la Côte-des-Neiges d'autrefois, cet oasis de rêve où nous vivions dans le calme et la joie.

J'aime me rappeler le restaurant du coin (Madame Desmarçais) où on achetait des bonbons «à la cenne». Tellement pressés d'aller dépenser nos cinq sous, nous partions à la course et souvent nous échappions notre argent entre les planches du trottoir de bois, rue Guyard.



### LES MONTRÉALAIS D'AILLEURS

Durant l'hiver, quand j'étais jeune, la charrue poussait la neige sur chaque côté de la rue et nous marchions sur ces énormes banes de neige pour aller à l'école, à partir de la rue Decelles jusqu'au chemin de la Côte-des-Neiges, en face de l'église.

Le dimanche après-midi, les visiteurs du cimetière, qui voyageaient en tramway pour la plupart, demandaient au conducteur de les débarquer «aux lions», devant la demeure de mon grand-père, L.M. Lymburner, rue Decelles. Ce château, comme tout le monde l'appelait, était, à mon avis, la plus belle maison de la ville de Montréal. Hélas, il est disparu sous le pic des démolisseurs pour faire place à l'École des hautes études commerciales.

Dans le temps, mes parents allaient voir et entendre les artistes étrangers qui se produisaient au parc Sohmer, et au retour, le tramway n'allait pas plus loin que le boulevard Westmount, alors, même en hiver, ils devaient marcher jusqu'à la Côte-des-Neiges.

Au pied du majestueux mont Royal, à côté du cimetière (nos deux terrains de jeux favoris) c'était le bon temps, et même si j'habite maintenant la Rive-Sud, je suis restée Montréalaise de coeur.

Vive la Côte-des-Neiges d'autrefois!

Denyse FAUTEUX BASTIEN, Saint-Jean-sur-Richelieu

# MONTRÉAL



LE MONTRÉAL DES 10-12 ANS

## Montréal, le «New York» du Québec

Montréal accueille, jusqu'au 11 juillet, le «Sommet des 10-12», qui réunira 17 jeunes âgés de 10 à 12 ans venus des quatre coins du pays et choisis parmi quelque 2000 participants à un concours organisé par la Société Radio-Canada dans le cadre des festivités du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal. La Presse publie quotidiennement un message rédigé par un de ces jeunes avant qu'ils ne quittent leur patelin en route pour Montréal.

*Montréal, c'est une place où l'on ne s'ennuie jamais, une place où tous les rêves se réalisent un jour ou l'autre.*

Montréal, c'est un peu le «New York» du Québec. C'est l'endroit où toutes les cultures se retrouvent pour faire un mélange des plus passionnants. L'endroit où la richesse côtoie la pauvreté mais sans jamais la toucher. L'endroit où tout le monde voudrait faire carrière, mais où même les plus audacieux se brûlent les ailes.

Voilà en gros ce que la plupart des gens pensent de la métropole. Mais, il y a d'autres aspects de Montréal: en fin de semaine dernière, je suis allée au défilé et aux feux d'artifices du 350<sup>e</sup> anniversaire. Si vous saviez ce que c'est que d'attendre pendant deux heures boulevard Saint-Laurent, en plein milieu d'une mer humaine! Copendant, le spectacle en valait la peine.

J'ai le souvenir de deux choses qui m'ont beaucoup frappée quand j'étais jeune. Premièrement, l'exposition Ramses II. Il y a eu aussi Les années 20, l'âge des métropoles. Je vais souvent à Montréal car j'y ai de la famille, mais cela va être spécial d'aller dans cette grande ville sans mes parents, qui nous donnent pleins de conseils utiles.

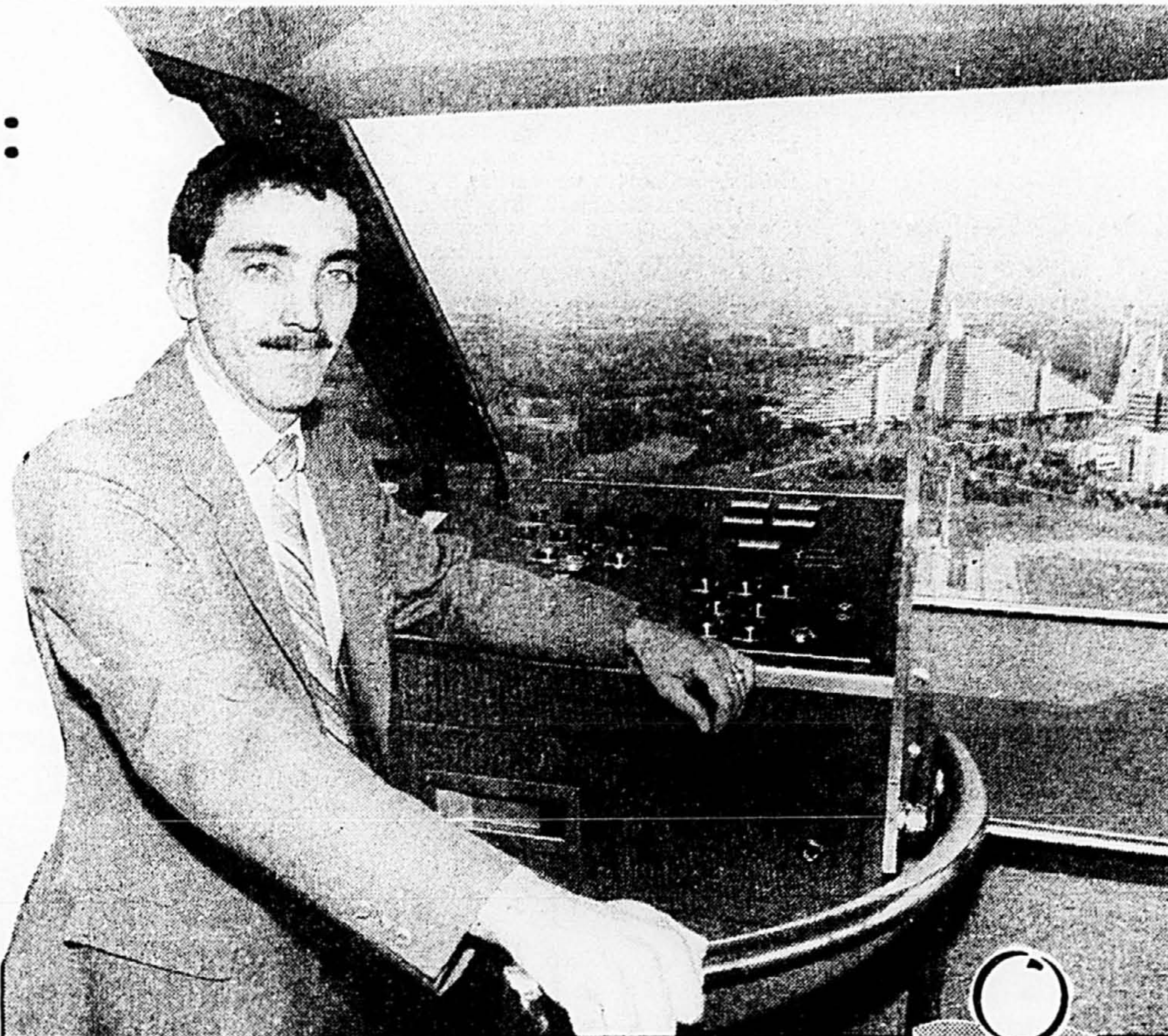
Ce que je pense de Montréal, eh bien... c'est FANTASTIQUE!!! C'est une place où l'on ne s'ennuie jamais, une place où, d'après moi, tous les rêves se réalisent un jour ou l'autre.

Ariane POISSIER, 12 ans, Matane, représentante de Matane

## Profession: opérateur de funiculaire

Bertrand Lemay, opérateur du funiculaire suisse de la Tour du Stade Olympique depuis cinq ans, chargé de la sécurité des passagers, ne connaît pas la peur du vide ni le vertige.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse



### ÉRIC CLÉMENT

La petite bête qui monte, qui monte, mais qui descend aussi, le long de la tour inclinée du stade Olympique, va tellement vite que Bertrand Lemay, un des six opérateurs du funiculaire, avoue n'avoir même pas le temps de converser avec les touristes!

«Vous savez, ça prend deux minutes pour parcourir la distance de 270 mètres, à une vitesse d'environ 10 km/h. Alors des anecdotes, j'aurais bien du mal à vous en raconter beaucoup, explique Bertrand Lemay. Les gens entrent, contemplant le paysage, retiennent parfois leur souffle, mais posent peu de questions. Peut-être parce qu'ils ont peur!»

Ce qui est le plus fréquent, selon M. Lemay, ce sont peut-être «les farces plates» des usagers! Il y en a qui essaient de jouer avec les boutons de commande; d'autres quittent leurs chaussures pensant que le voyage est long!

Âgé de 28 ans, Bertrand Lemay a fait des études en électronique et travaille comme fonctionnaire de la Régie des installations olympiques depuis juin 87, à raison de 16 heures par jour, deux jours et demi par semaine.

*Il y a moins d'une dizaine d'opérateurs de funiculaire au Québec, le seul autre funiculaire en fonction étant celui de la Vieille Capitale, qui va de la terrasse Dufferin au «petit Champlain».*

«Le travail est moins ennuyant que dans un ascenseur, explique Bertrand Lemay. Les gens parlent, réagissent et on doit s'occuper constamment de leur sécurité.»

Un métier rare au Québec. Moins d'une dizaine de person-

nes sont affectées à une telle tâche au Québec, le seul autre funiculaire en fonction étant celui de la Vieille Capitale, qui va de la terrasse Dufferin au «petit Champlain». Celui du stade Olympique nécessite la présence d'une personne à l'intérieur de la cabine pour la sécurité et d'une autre dans la salle des commandes, située au point de départ, ce qui permet de contrôler toutes les manoeuvres. L'opérateur de la cabine est relié par radio au service de sécurité du stade, mais selon le directeur du service touristique, Robert Lepine, il n'y a jamais eu de problème de sécurité à l'intérieur du funiculaire, ni aucun problème technique grave depuis sa mise en service, en 1987. Toutefois, des trousse de premiers soins sont disponibles au cas où des gens seraient malades, «mais c'est très rare», selon M. Lemay.

### Un funiculaire suisse

D'une esthétique très moderne, le funiculaire du stade est une réalisation de la compagnie suisse Von Roll Habegger. La cabine vitrée peut contenir 90 personnes sur deux étages. Elle demeure horizontale en tout temps, bien que l'angle de montée varie entre 23 degrés et 63,7 degrés, un cas, semble-t-il, unique au monde.



### LES MONTRÉALAIS DE L'OMBRE

Le câble du funiculaire est inspecté, nettoyé et graissé tous les ans, lors de la période d'entretien qui dure de la mi-janvier à la mi-février, seule période de l'année où la cabine n'est pas en service.

Plusieurs tournages de films, notamment publicitaires, ont eu lieu dans la tour du Stade Olympique et à l'intérieur du funiculaire, mais certains scénarios sont refusés afin de ne pas donner de mauvaises idées à des personnes mal intentionnées.

Beau temps, mauvais temps, le funiculaire, qui accueille chaque année quelque 400 000 personnes, fonctionne tous les jours de 10 h à 23 h 30, sauf le lundi, alors que l'horaire est de 12 h à 23 h 30. Bertrand Lemay explique que seul un gros orage avec des éclairs peut entraîner un arrêt temporaire de la cabine, en attendant que le ciel s'éclaircisse pour que les visiteurs puissent de nouveau admirer Montréal et ses environs à partir de la plus haute tour inclinée au monde.



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

## Après les cyclistes, les... cavaliers?

Les automobilistes peu patients (pour ne pas dire peu tolérants...) à l'égard des cyclistes se demanderont peut-être, en voyant cette photo, s'ils ne devront pas bientôt composer avec des cavaliers dans les rues de Montréal. Mais ce cavalier que notre collègue Denis Courville a surpris, trottinant lentement rue Amherst, au nord du boulevard René-Lévesque, est sans doute un cas fortuit...



MONTRÉAL AU QUOTIDIEN



*XAVIER trouve  
la fibre optique  
trop lente.*

LA FIBRE OPTIQUE est une révolution, mais elle ne marque pas la fin de l'évolution. Bell s'engage à analyser les problèmes au-delà de leurs évidences et à toujours réinventer des solutions. Les défis présents et futurs des entreprises d'ici motivent cette recherche passionnée. Bell est résolument tournée vers l'avenir, le vôtre comme celui de Xavier.

*Bell pense à demain.*

**Bell**  
des gens de parole